

Carignan de Bordeaux

Le MAG

PRINTEMPS 2019



Dans ce numéro

Budget : les finances de la commune

p 5

Collégiens : la marche pour le climat

p 17

Zoom : Soleil de Vie et ateliers de l'ASEPT

p 20

Jumelage : quand Carignan rencontre Carignan

p 23

SOMMAIRE

MUNICIPAL

- Édito1
- Ça s'est passé là2
- Finances : un équilibre travaillé4
- Urbanisme : borner son terrain9
- Culture : une programmation variée10
- Carnaval12
- Scolaire : un nouveau lycée13
- Numérique et fibre14
- Chemins ruraux et fleurissement15
- Développement durable16
- Service social19

ZOOM

- Les ateliers ASEPT20

ASSOCIATIF

- ELC22
- CHAD22
- CAC22
- Anandita Yoga méditation22
- Jumelage23
- ACPG-CATM-TOE-VG23
- UNC24
- La Boutique sans étiquette24
- Écopains25

EXPRESSION POLITIQUE

- Tribunes26

VIE PRATIQUE

- Infos diverses28
- Agenda28

HORAIRES DES SERVICES DE LA MAIRIE

Bibliothèque

mardi : 13h30 - 16h30

mercredi : 13h30 - 18h30

vendredi : 16h30 - 18h30

samedi : 10h - 12h

Service social

du lundi au vendredi : 9h - 12h

Mairie

du lundi au vendredi : 9h - 12h30 et 15h - 17h30

samedi : 10h30 - 12h30

Agence postale

du lundi au vendredi : 9h - 12h30 et 15h - 18h

samedi : 9h - 12h

CONTACTER LES SERVICES MUNICIPAUX

- Adresse principale - Accueil
mairie@carignandebdx.fr
- Directrice Générale des Services
dgs@carignandebdx.fr
- Etat civil
etatcivil@carignandebdx.fr
- Urbanisme
urbanisme@carignandebdx.fr

- Communication
communication@carignandebdx.fr
- Vie Associative et festivités
associations.festivites@carignandebdx.fr
- Bibliothèque municipale
bibliotheque@carignandebdx.fr
- Service Social
actionsociale@carignandebdx.fr
- Accueil Périscolaire
aps@carignandebdx.fr



Frank Monteil
Maire de Carignan de
Bordeaux
Vice-Président de la
communauté de communes
Les Coteaux Bordelais

Chères Carignanaises, chers Carignanais,

Ce début d'année 2019 a été particulièrement dense pour la municipalité : la finalisation de la révision du PLU et le vote du budget annuel en sont deux exemples.

Ce magazine trimestriel vous offre une mise en perspective de l'année 2019 qui débute.

Le mois de janvier a été marqué par la fin de l'enquête publique et l'avis favorable de la commissaire enquêtrice de notre PLU, confirmant **la volonté de la commune de maintenir son identité en préservant ses espaces verts, agricoles et naturels et en limitant de façon raisonnée l'urbanisation.**

Face à la poussée de l'agglomération bordelaise et sa forte recherche de terrains à construire, face à la demande de conversion de près de 30 hectares de terrains agricoles ou naturels en zone constructible, la commune n'a pas lâché prise et a refusé toutes nouvelles extensions urbaines autres que les 3 hectares nets prévus.

N'en déplaise à un petit nombre de détracteurs, la révision du PLU est jugée par tous **comme sage et raisonnée.**

Première étape du cycle budgétaire annuel, le débat d'orientation budgétaire a eu lieu dernièrement.

Visant à informer l'assemblée municipale du contexte économique ou réglementaire et de la situation financière de la collectivité, cette session a préfiguré les grandes lignes du projet de budget primitif qui doit être réglementairement soumis avant le 15 avril prochain. Comme depuis plusieurs années, de fortes contraintes pèsent sur les communes, tant sur le plan des dotations de l'État que sur l'implication décroissante des autres partenaires financiers.

Prudence et maîtrise budgétaire s'imposent à nouveau et les efforts s'orienteront encore vers la recherche d'économies, de mutualisation, de rationalisation ou d'optimisation.

Un budget est plus qu'un document comptable : c'est aussi l'expression d'un acte politique, de la volonté de développer les services à la population, d'animer notre commune au plan culturel, sportif, économique et social, au cœur de notre territoire.

A nouveau en 2019, l'équipe majoritaire de **DEMAIN CARIGNAN a décidé de ne pas augmenter les impôts locaux.**

Et pour autant, **nous continuerons à investir pour améliorer notre cadre de vie.**

Il est important de rappeler que la municipalité s'engage sur des projets structurants pour notre commune.

Ainsi les travaux de construction du nouveau restaurant scolaire associé à l'agrandissement de l'école maternelle vont débuter. En parallèle, nous poursuivons notre plan pluriannuel de rénovation d'une classe par an de l'école maternelle et nous continuons à moderniser l'équipement informatique des classes élémentaires avec des tableaux numériques.

Des rues vont être à nouveau rénovées. Après les travaux de réfection en 2018 des rues Bel Air, du Petit Tourny, de Plein Ciel, du chemin Gizard, du Moulin Vergne, nous continuons de rénover durablement certaines rues en apportant une qualité de prestations et une mise en sécurité des piétons.

Je remercie au passage tous les élus qui se sont investis sur ces différents dossiers.

Il est un autre point de satisfaction, avec la stabilisation de notre population. Après plusieurs années d'une diminution statistique du nombre d'habitants, l'INSEE nous indique que nous sommes revenus au niveau de population de 2012.

Rappelons qu'un recensement spécifique a été effectué par l'INSEE en 2017 et que contrairement aux prévisions alarmistes et fantaisistes de certains, l'explosion démographique de la commune n'a pas eu lieu, loin s'en faut ! A ce titre, les 104 nouveaux logements sociaux livrés et habités depuis 2014 ont permis simplement de compenser la baisse de la population.

J'ai tenu à ce que nous participions au grand débat national. Avec les principales communes de notre communauté de communes nous avons joué le rôle de « facilitateur » pour organiser ensemble trois réunions qui se sont tenues complémentaires à Fargues-Saint-Hilaire, à Carignan de Bordeaux et à Tresses.

Je vous assure chères Carignanaises, chers Carignanais, que les membres de notre équipe municipale avec le concours des services municipaux et du CCAS, s'investissent totalement afin de vous assurer des services publics de qualité, avec comme mot d'ordre principal la maîtrise des deniers publics, sans augmentation de la fiscalité locale, plaçant toujours l'intérêt général au cœur de notre action.

Votre dévoué,
Frank MONTEIL

MUNICIPAL

NOTRE COMMUNE - ÇA S'EST PASSÉ LÀ

Fibre

Début des travaux : route de Fargues, route de Tresses et rond-point des châteaux.

Route de Tresses

Installation d'un radar pédagogique d'indication de la vitesse de circulation.

Coeur du bourg

Installation d'une canalisation de "tout à l'égout" pour séparer les effluents d'assainissement de l'évacuation des eaux pluviales (SIEA).

Route de Latresne

Aménagement paysager entre la pharmacie et l'Agence Postale Communale.

Chemin de Vignac

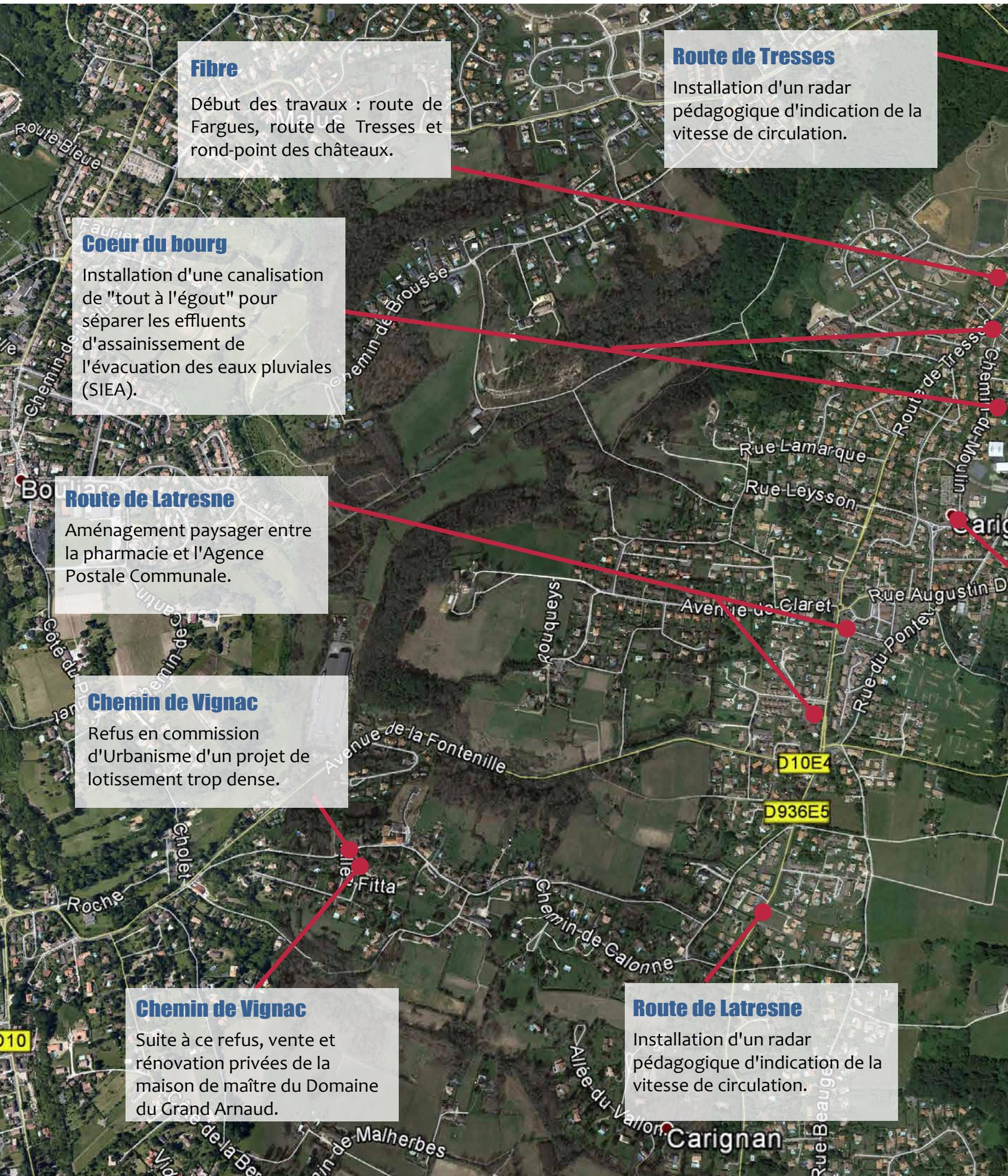
Refus en commission d'Urbanisme d'un projet de lotissement trop dense.

Chemin de Vignac

Suite à ce refus, vente et rénovation privées de la maison de maître du Domaine du Grand Arnaud.

Route de Latresne

Installation d'un radar pédagogique d'indication de la vitesse de circulation.



MUNICIPAL

D'OCTOBRE 2018 À MARS 2019

Réfection de 4 rues :

- chemin du Petit Tourny
- rue Plein Ciel
- chemin Gizard
- chemin du Moulin Vergne

Rue Bel Air

Réfection totale avec la création d'un trottoir depuis le chemin de Lalouga à la route de Fargues.

Clos Notre Dame

À l'initiative de la commune, création d'un arrêt de bus, de plantations et d'une dalle en béton.

Collège de Lestonnac

Marche des collégiens le 15 mars pour agir sur le climat.

École élémentaire

Installation d'une classe numérique et de stores pare-soleils pour les 12 fenêtres.

Église

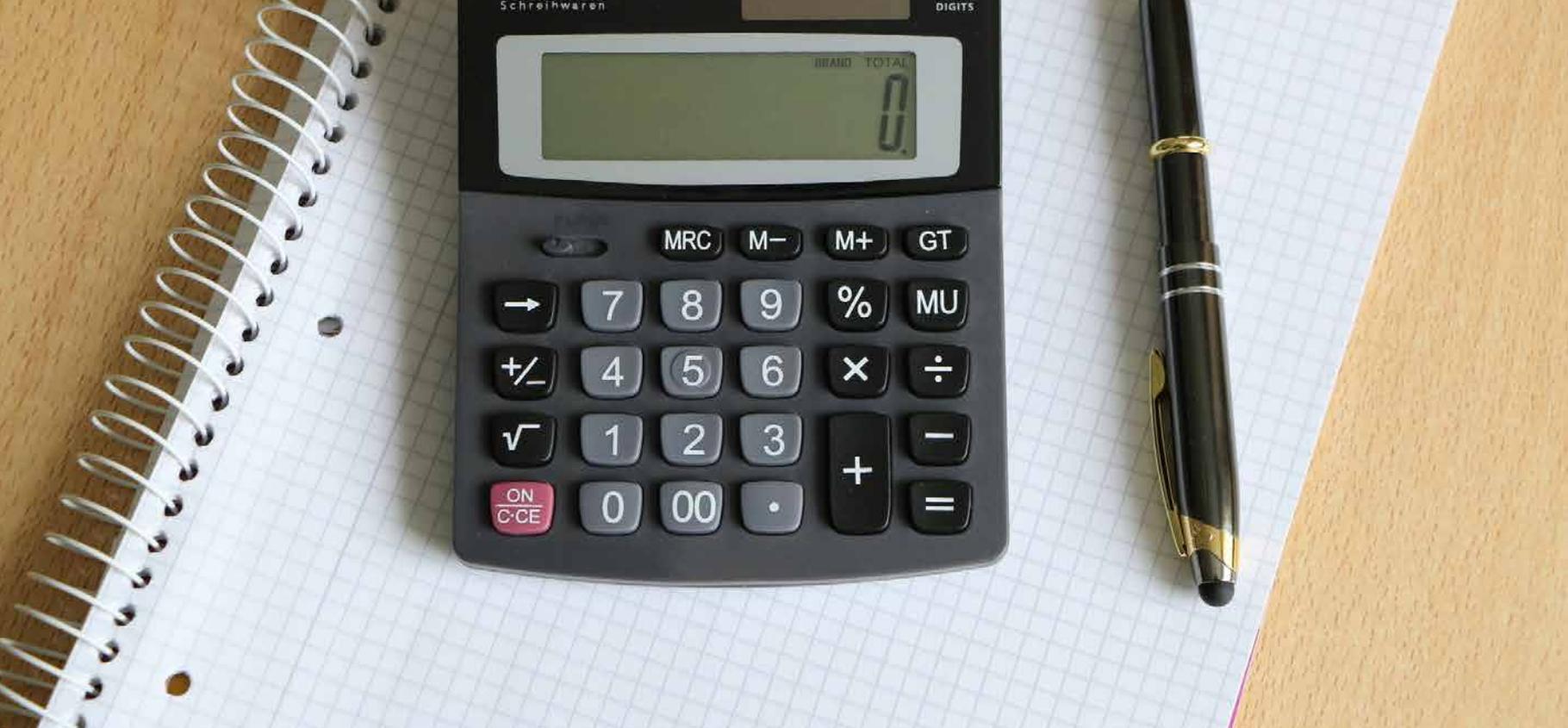
Réparation en cours du moteur électrique de fonctionnement des cloches.

Chemin Ouvré

Début des travaux de 4 résidences groupées pour 24 logements collectifs en location.

Carnaval du 9 mars

Défilé, apéritif et spectacle à L'Odysée.



FINANCES - UN ÉQUILIBRE TRAVAILLÉ

Philippe Casenave - Adjoint aux Finances

Gérer une commune est un exercice qui relève du juste équilibre entre ambition municipale et recettes communales (impositions) d'une part et du juste équilibre entre dépenses de fonctionnement (le quotidien) et dépenses d'investissement (les grands travaux) d'autre part.

Le budget montre à nouveau beaucoup d'adaptabilité face à un contexte sans cesse changeant. Il s'élève à 6 millions d'euro.

Il n'est pas aisé d'établir un budget sereinement avec des informations incertaines concernant les ressources allouées par l'État. Quel sera le niveau de la dotation globale de fonctionnement, le niveau de compensation de la taxe d'habitation, entre autres ? Beaucoup d'interrogations restent sans réponse précise...

Incertitude réglementaire, difficultés économiques, niveau de pression fiscale élevé avec, en parallèle, des attentes légitimes de la part de notre population en termes d'infrastructures et de services : l'équation est difficile à résoudre...

Grâce à une gestion rigoureuse, la commune a enregistré des résultats positifs qui lui permettent de maîtriser ses dépenses quotidiennes tout en maintenant les travaux d'investissements nécessaires à son développement.

Au regard de cette gestion stricte, il a été décidé pour 2019 :

- **de ne pas augmenter les taux d'imposition des ménages et de les maintenir à leur niveau ;**
- de réguler et de poursuivre la maîtrise des dépenses et des charges courantes de fonctionnement ;
- d'investir sur des infrastructures et des équipements afin de répondre aux besoins des Carignanais.

Les objectifs

Le budget 2019 va être marqué par cinq éléments importants :

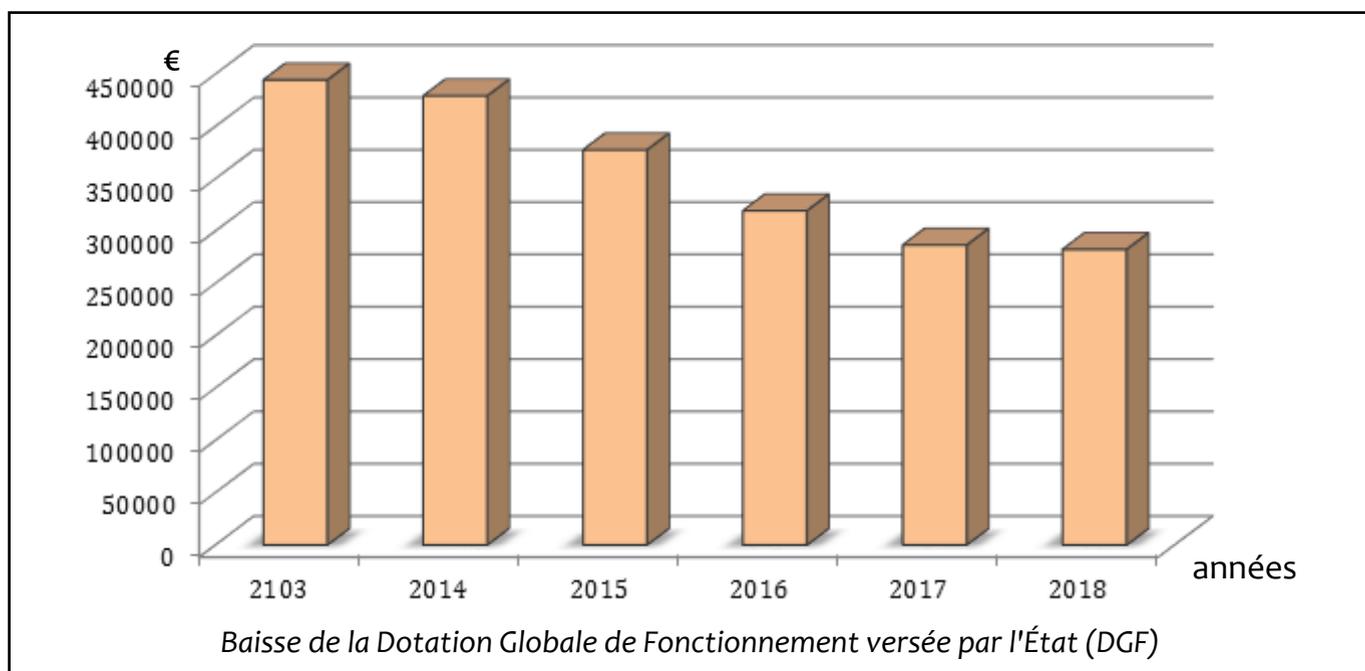
- Poursuivre **la maîtrise des charges de fonctionnement** (en réduction de 15 % depuis fin 2016). Par exemple les frais de personnel ont baissé de 171 000 euros depuis 2016.
Les charges de gestion courantes sont maintenues et maîtrisées depuis 4 ans et elles n'ont pas changé (- 1,6 % en 4 ans).
Votre municipalité gère au plus près ses dépenses.

- Compenser les baisses des aides de l'État par **des recettes exceptionnelles**. En 4 ans, la municipalité a eu la capacité d'engranger **plus d'1 million d'euros de recettes exceptionnelles, évitant ainsi des hausses d'impôts locaux. Les élus de la majorité municipale ne prévoient pas une modification des taux des impôts locaux en 2019. A titre d'exemple, le taux communal de la taxe d'habitation (13,80 % en 2019) est de moitié celui pratiqué en moyenne par les communes du département (27,77 % en 2017).**
- Maintenir **le programme des investissements à un haut niveau**. Avec l'extension du groupe scolaire (le nouveau restaurant scolaire et la nouvelle salle de motricité des classes de maternelle), la poursuite du plan de réfection d'une classe par an à l'école maternelle et la modernisation de l'équipement informatique des classes élémentaires avec des tableaux numériques, etc., la majorité municipale a choisi de faire de l'éducation et de la petite enfance, une de ses priorités majeures en 2019. La majorité municipale poursuit l'aménagement des voiries en restructurant de nouvelles rues en 2019 et continue de renforcer les réseaux publics (eaux pluviales, candélabres) et la sécurité en matière d'incendie.
- **L'endettement de la commune est modeste** au regard de ses ressources et de sa population. Il représente moins de 7 ans de remboursement montrant que :
 - les **intérêts d'emprunts** par habitant **sont nettement inférieurs à ceux de la moyenne nationale par habitant ;**
 - le **capital** remboursé par habitant **est, lui aussi, nettement inférieur à celui de la moyenne nationale par habitant.**

L'abandon progressif de l'État

Non seulement l'État ne compense plus, par ses dotations, les charges qu'il a imposé aux communes, mais il ponctionne toujours plus certaines d'entre elles.

- **Les dotations de l'État** diminuent encore et toujours : **- 25 % en 4 ans.**
En perte de ressources cumulées depuis 2014, la privation des aides de l'État est de **400 000 euros**. Par rapport à l'année 2014, la baisse des aides de l'État représente pour la seule année 2018 une perte de ressources de **170 500 euros**.
- Le prélèvement par l'État au titre du Fonds National de Péréquation (FPIC) a augmenté de 314 % en 4 ans, pour prélever des fonds sur notre commune et les redistribuer aux communes moins aisées.



Les taxes locales inchangées

Compte tenu de cette volonté de la majorité municipale, les taux de la taxe d'habitation et des taxes foncières, pour cette année 2019, sont reconduits à :

Taxe d'habitation :	13,80%
Taxe foncière sur les propriétés bâties :	18,59 %
Taxe foncière sur les propriétés non-bâties :	42,82 %

POPULATION INSEE :

7 habitants de plus en 5 ans, après une baisse en 2016.

Les 104 nouveaux logements locatifs sociaux (LLS) livrés en 4 ans n'ont pas augmenté la population de Carignan, en raison :

- du desserrement des ménages : réduction du nombre de résidents par logement,
- du solde migratoire négatif : vieillissement de la population et départ des jeunes,
- des locataires des LLS qui comprennent, à près de 25 %, des Carignanais qui dé-cohabitent.

Un point sur la taxe d'habitation

La taxe d'habitation ne sera pas augmentée pour notre commune.

Le taux de dégrèvement de 30% en 2018 est porté à 65 % en 2019. Ce dernier n'a pas d'impact sur le pouvoir des taux et d'assiette des communes. Il est rappelé que l'article 5 de la loi de finances 2018 a instauré à compter de 2018 un dégrèvement de la taxe d'habitation pour 80 % des foyers fiscaux leur permettant d'être dispensés du paiement de la taxe au titre de leur résidence principale.

De même, comme en 2018, les communes demeureront libres d'utiliser leur pouvoir de modifier à la hausse ou à la baisse les taux et l'assiette, mais toute augmentation du taux de taxe d'habitation au-delà du montant compensé en 2018 sera supporté par le contribuable. Ce ne sera pas le cas à Carignan de Bordeaux.

Le budget 2019 de la commune

Section de fonctionnement : dépenses : 2 790 000 €, recettes : 3 170 000 €, épargne brute : 380 000 €

Les dépenses de fonctionnement comprennent la gestion courante avec l'entretien des rues, des espaces verts, des bâtiments communaux, l'achat de fournitures diverses, etc., les salaires et charges sociales du personnel des différents services, les charges liées à l'action sociale, à l'enseignement, aux subventions aux associations. Elles sont estimées en 2019 à 2 790 000 €.

Ces dépenses sont maîtrisées et en baisse de 6 % (165 000 €) depuis 3 ans de fin 2015 à fin 2018, et les frais de personnel notamment ont été réduits de 10,4 % depuis fin 2015.

Dans le même temps, le prélèvement de l'État au titre du FPIC a augmenté de 314 % en 4 ans.

L'année 2019 sera marquée à nouveau par la capacité de votre municipalité à contenir ces dépenses.

Face aux dépenses, les recettes de fonctionnement ont connu une forte baisse des aides de l'État avec 400 000 € de recettes cumulées en moins en 4 ans de 2014 à 2018.

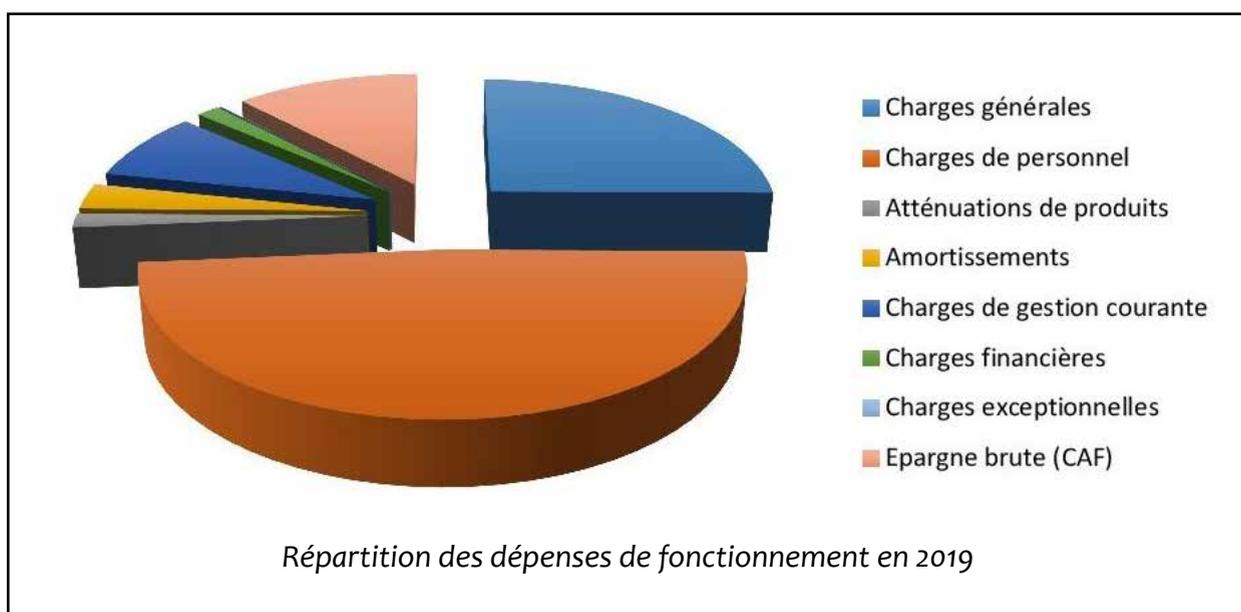
Heureusement, la municipalité a réussi à obtenir plus de 1 million d'euros de recettes exceptionnelles ces 4 dernières années qui sont venues compenser à la fois la baisse des aides de l'État et le maintien des taux des impôts locaux, sans hausse communale.

Les recettes de fonctionnement sont estimées à 3 170 000 € en 2019.

Les recettes fiscales n'évoluent guère car votre municipalité ne modifiera pas, cette année encore, le taux des impôts locaux.

La volonté de la majorité municipale et de son maire, est de poursuivre cette politique fiscale jusqu'à la fin du mandat. Ainsi les taux d'imposition communaux n'ont pas subi d'augmentation durant ces dernières années.

La section de fonctionnement a permis de dégager en 2018 une capacité d'autofinancement brute de 372 000 €. La gestion de 2019 devrait, à son tour, permettre de dégager 380 000 € d'épargne brute (plus de recettes de fonctionnement que de dépenses de fonctionnement).



Section d'investissement : 2 835 000 €

Les dépenses d'investissements couvrent tous les secteurs du domaine communal, des chemins aux routes, des cimetières aux écoles, de la bibliothèque aux équipements sportifs, du centre culturel à la mairie, du réseau d'eau pluviale aux poteaux d'incendie, du fleurissement au restaurant scolaire, du matériel roulant du service technique à l'éclairage public, etc.

La municipalité poursuit ses investissements pour l'intérêt commun malgré le rétrécissement de ses marges de manœuvre et afin de répondre aux besoins de la population. Ainsi, l'année 2019 devrait connaître près de **2 100 000 € de dépenses d'équipement**.

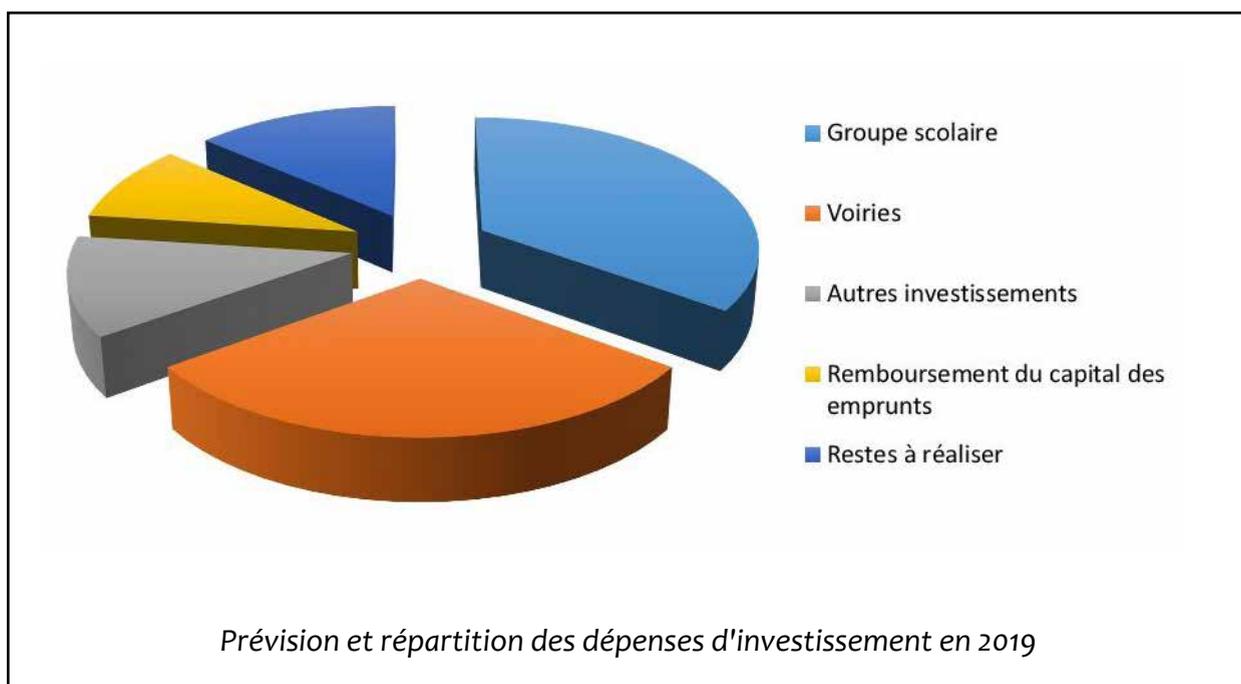
Comme cela a été le cas en 2018 (avec 5 rues refaites), des chemins et des routes seront restructurés.

Près de **850 000 €** seront consacrés à la **voirie** et aux **trottoirs**.

Avec l'extension du groupe scolaire (le nouveau restaurant scolaire et la nouvelle salle de motricité des classes de maternelle), la poursuite du plan de réfection d'une classe par an à l'école maternelle et l'implantation de tableaux numériques à l'école élémentaire, etc. la majorité municipale a choisi, en 2019, de faire de l'éducation et de la petite enfance, une de ses priorités majeures.

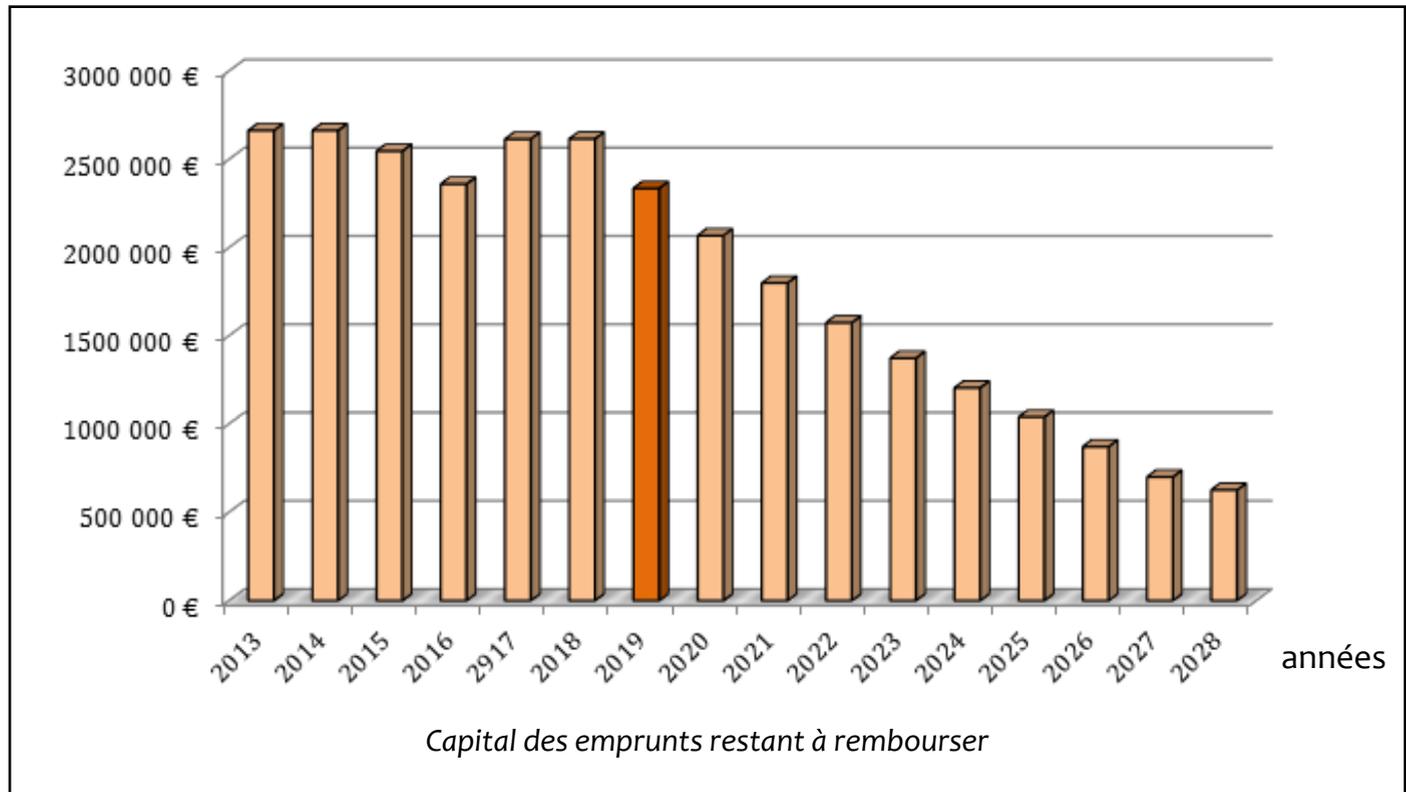
Près de **1 million d'euro** sera consacré au **groupe scolaire** cette année.

Outre les rues qui vont être refaites, les autres équipements et les bâtiments ne seront pas oubliés, tels les deux cimetières (dont les allées seront rénovées), le réseau d'eaux pluviales ou la sécurité incendie, etc.



Les dépenses d'investissement couvrent aussi le remboursement des emprunts.

La gestion par votre municipalité est toujours économe et nous veillons à ce que la dette communale demeure maîtrisée pour ne pas endetter plus que nécessaire notre commune.



La commune a négocié ses emprunts à taux fixe, sans jamais avoir souscrit d'emprunt dit structuré. L'encours de la dette est en baisse de 328 000 euros de 2014 à 2019, pour un montant par habitant de 601 €, nettement inférieur à la moyenne nationale et départementale.

La commune est deux fois moins endettée que ne le sont en moyenne les communes à l'échelon national.

Les recettes d'investissement émanent de la capacité d'autofinancement dégagée par la gestion de fonctionnement, des subventions sollicitées et attendues (125 000 €), du remboursement de la TVA par l'État sur des dépenses réalisées il y a 2 ans (100 000 €), sur la taxe d'aménagement (80 000 €), sur des opérations d'ordre et un excédent capitalisé (196 000 €), sur un nouvel emprunt (1 000 000 €), et sur les ressources engagées l'an dernier et non encore utilisées (reste à réaliser de 403 000 €).

Avec un taux de désendettement de 7,02 ans, au 1^{er} janvier 2019, la commune dispose d'une capacité à mobiliser un emprunt en bénéficiant des taux bas actuels, d'autant que le capital à rembourser des emprunts précédents diminue nettement dans les années à venir.

Le budget communal de CARRIGNAN de BORDEAUX se caractérise ces dernières années par une maîtrise totale des charges de fonctionnement résultant en une baisse générale des dépenses, une hausse mesurée des recettes de fonctionnement, un endettement faible et en régression, la capacité à obtenir des recettes exceptionnelles permettant d'investir régulièrement et de ne pas augmenter les taux des impôts locaux.

Retrouvez les informations du D.O.B. (Débat d'Orientation Budgétaire) sur le site de la mairie :

www.carignandebordeaux.fr

URBANISME - BORNER SON TERRAIN ?

Alain Saillard - Adjoint à l'Urbanisme

Est-il utile de border son terrain ?

La situation exacte de la limite de propriété entre deux voisins peut être un sujet de contentieux.

Pour aménager son terrain, le vendre ou le louer, ou tout simplement pour vivre en bonne entente avec ses voisins, il peut être indispensable de connaître les limites claires de son droit de propriété.

L'article 646 du Code civil dit : « Tout propriétaire peut obliger son voisin au bornage de leurs propriétés contiguës. Le bornage se fait à frais communs ».

Géomètre-expert

À défaut d'accord sur la demande ou sur le résultat du bornage amiable, un bornage judiciaire peut être demandé par un seul voisin. Le juge va nommer un expert de justice (souvent un géomètre-expert) afin de déterminer la limite de propriété. S'il décide d'entériner l'expertise, les bornes sont placées d'office et les limites fixées. Il détermine alors le partage des frais.

La loi du 7 mai 1946, article premier, dit que seul un géomètre-expert peut définir les limites de propriétés et effectuer un document de modification de parcelle cadastrale avec modification des limites extérieures d'une propriété.

Valeur juridique

Le bornage n'a rien d'obligatoire, excepté dans le cas de la création d'une nouvelle parcelle destinée à la construction. Mais le bornage est la seule façon d'obtenir une garantie réelle juridique incontestable sur les limites de propriété.

Quand des affaires de ce type se retrouvent devant les tribunaux, il ressort toujours que les limites du plan cadastral, compte tenu de ces imprécisions, ne prévalent par sur des traces de possession ancienne. Le cadastre n'est pas une preuve de propriété et n'a pas de valeur juridique tandis que la valeur d'un bornage est perpétuelle.

Deux voisins peuvent donc se mettre d'accord pour fixer à l'amiable la limite entre leur propriété foncière, voire matérialiser cette séparation par une haie, un mur ou une clôture. Mais chacun doit prendre bien conscience que cet accord, même rédigé, n'est pas opposable aux tiers et qu'un nouveau voisin, un acquéreur ou un héritier pourra le remettre en cause. Le bornage a un coût, mais il est la seule solution fiable et durable en matière de propriété.

Pour information, chacun peut consulter le cadastre sur Internet à l'adresse :

<https://www.cadastre.gouv.fr/scpc/accueil.do>



CULTURE - UNE PROGRAMMATION VARIÉE

Martine Boulanger, Adjointe la Culture

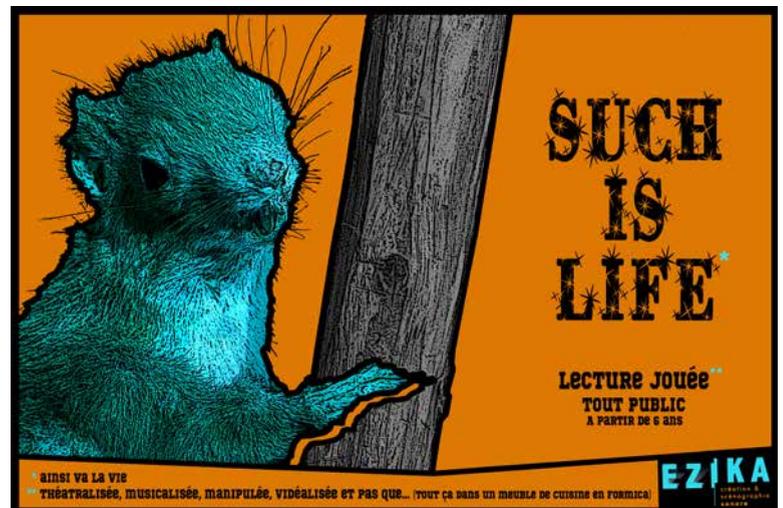


En janvier, se tenait la 4^{ème} édition des « **rencontres des talents artistiques** », l'occasion pour les artistes amateurs de faire découvrir leurs oeuvres aux Carignanais et d'échanger autour de l'art. De nouveaux exposants de qualité et la présence des ateliers de Mireille Poitou ont séduit tout le monde et les échanges entre artistes et avec les visiteurs ont créé une joyeuse animation à L'Odysée. Gageons que les éditions suivantes seront encore meilleures.



Le 12 janvier, la troupe d'amateurs : "Lous Coumédiens" nous a beaucoup amusés et fait rire sans réserve avec leur pièce « **Burn out** ». Le 9 mars a eu lieu le **carnaval**. Le soleil absent était remplacé par le jaune des mimosas qui habillait le char de la fanfare et les couleurs des décors et des costumes ont conjuré la pluie. Le défilé s'est conclu par un buffet qui a réuni enfants et parents dans une grande convivialité. L'après-midi était consacré au spectacle traditionnellement offert par la municipalité, avec le même succès que l'année dernière. Parents et enfants étaient mis à contribution pour leur plus grande joie.

Le mercredi 10 avril un spectacle de la compagnie Ezika est offert par **biblio.gironde** aux enfants : rendez-vous à 17h à la **bibliothèque** de Carignan. Les ateliers autour des livres de Lire Elire se poursuivent tout le mois d'avril.



Le samedi 4 mai, la bibliothèque renouvelle son animation « le jardin des possibles ». La **bibliothèque sera ouverte l'après-midi de 14h30 à 18h**, et les ateliers pour les adultes et les enfants se dérouleront devant la bibliothèque et dans les jardins de la maison écocitoyenne (voir. 4^e de couv.).

Les 18 et 19 mai, la **fête locale** sera au rendez-vous devant L'Odysée.

Durant le mois de mai, organisé et financé par la communauté de communes, "**le Mai Musical**" vous proposera, encore cette année, une programmation diverse et de qualité avec des artistes confirmés ; ces rendez-vous de musique classique sous toutes ses formes sont toujours aussi attendus.

Programme du "Mai Musical":

- 3 mai à Pompignac : Verdi et la littérature,
- 4 mai à Bonnetan : Clara Shuman, Francis Poulenc,
- 10 mai à Salleboeuf : ensemble de musique de chambre,
- 11 mai à Croignon : Berlioz, une vie fantastique,
- 17 mai à Tresses : le romantisme,
- 18 mai à Fargues Saint Hilaire : histoire d'un violoncelle.

"Cartable" : le 29 juin 2019



- **Le 24 mai**, la dernière représentation du Mai Musical 2019 aura lieu dans **l'église de Carignan**. Stéphane Rougier, Sophie Teboul et Etienne Peclard : 3 interprètes hors pair mettront en lumière les nuances des **2 trios de Schubert D99 et D100**.

Vous trouverez tous les détails de ces prestations dans la plaquette du programme, disponible en mairie ou téléchargeable sur le site internet de la mairie et de la communauté des communes Les Coteaux Bordelais.

Au mois de juin, toutes les associations vous présenteront leurs traditionnels spectacles de fin d'année.

Toujours en juin, **les vendredi 14 et samedi 15, aux heures d'ouverture**, la bibliothèque procédera à la vente d'ouvrages qui doivent quitter les étagères, remplacés par les nouveautés. Prix unique, 1€ le livre. L'action est initiée par **biblio.gironde**.

Et le 29 juin, la mairie vous offre un **spectacle** pour tous, un "one woman show" humoristique en clôture de la saison culturelle et scolaire. Ne ratez pas **"Cartable"**. Tel un caméléon, la comédienne interprète tous les personnages : la maîtresse, les enfants, les collègues, l'inspecteur...

"Cartable" est un hommage au métier de professeur des écoles, complexe et passionnant.

"Mai Musical" : le 24 mai 2019



La soirée du 13 juillet : un spectacle et un feu d'artifice exceptionnels qui vous réservent des surprises.

Préparez-vous à danser sur les rythmes de **Jérémie Malod'j** ; l'énergie et la générosité de son trio vous emporteront vers les Caraïbes, la Réunion et l'Afrique.

Vous pourrez bien sûr vous restaurer sur place.

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE - LE CARNAVAL

Véronique Zoghibi - Adjointe aux Affaires Scolaires

Le thème du Carnaval était multi-couleurs avec Monsieur Arlequin. Il a eu beaucoup de chance car il a résisté aux quelques gouttes d'eau qui venaient mouiller son costume et, le pauvre, il n'avait pas de parapluie. Mais il a tenu bon et nous aussi, toujours prêts à nous amuser lorsque l'on nous parle de Carnaval.

Merci et Bravo au Groupe « Band'Accord » de Carignan qui a animé la fête, monté sur un char habillé de mimosas.



Bravo aux animateurs de l'accueil périscolaire et aux enfants qui ont, de leurs petites mains, fabriqué notre Arlequin.



Bravo à l'IMP qui nous a confectionné de belles affiches collées sur les panneaux de la commune.

Bravo aux enfants du Petit Prince pour les excellents gâteaux aux fromages, ainsi que l'IMP et le CHAD qui nous avait apporté des pizzas, et aux parents et Mamies qui nous ont aidé à réaliser cet apéritif.

N'oublions pas de remercier les parents d'élèves pour l'organisation de la sécurité.

La municipalité a ensuite proposé un spectacle à l'Odysée l'après-midi.



Les enfants se sont bien amusés et (je crois !!!) que certains parents aussi n'ont pas hésité à... monter sur scène pour nous faire le show.

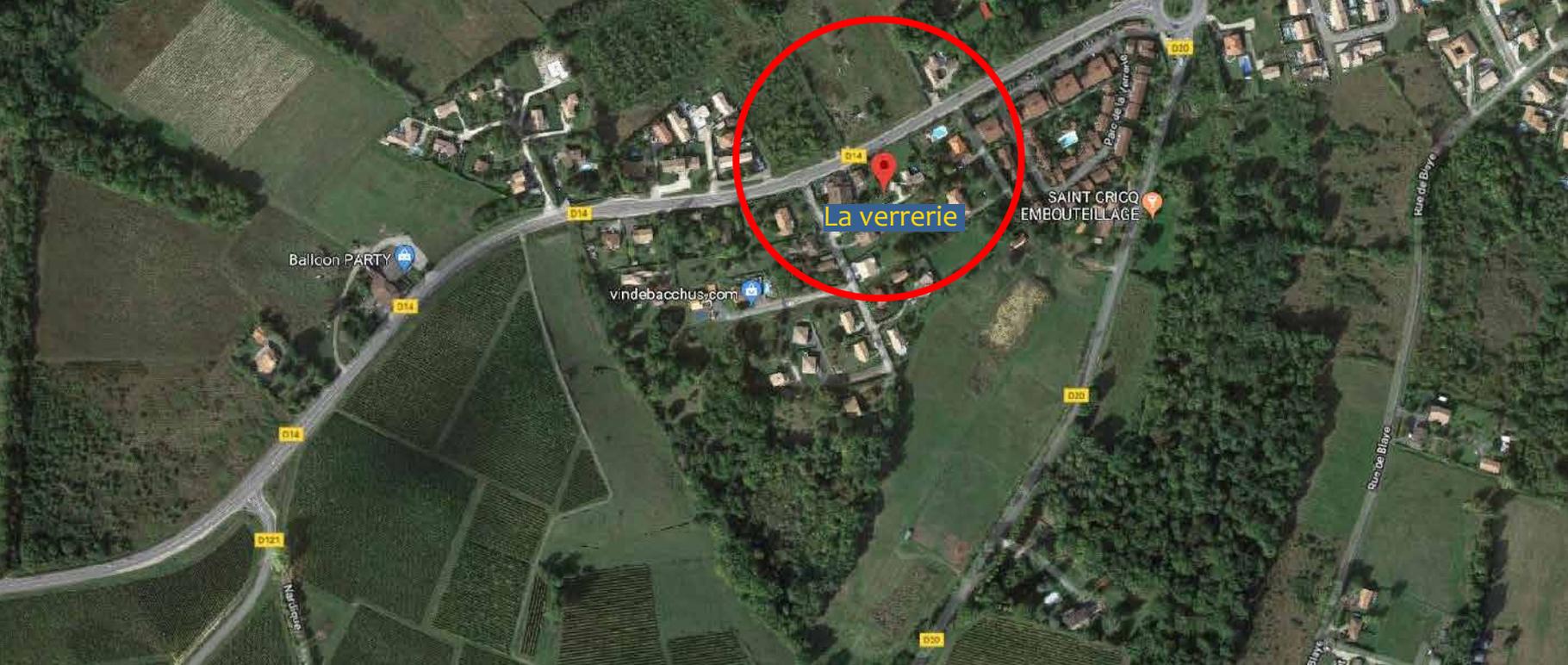
Bravo ! Ledouard et Tatillon fut un spectacle très apprécié et réussi.



Pour la deuxième année, la municipalité a voulu offrir aux enfants un spectacle dédié à eux, gratuit et ouvert à tous. Et pour la deuxième année (car l'année dernière nous recevions « Wazou »), nous sommes heureux d'avoir enchanté les enfants et les parents.

Rendez vous l'année prochaine et je vous promets qu'il y aura du soleil.

« Il faut tout un village pour qu'un enfant grandisse ».



SCOLAIRE - UN NOUVEAU LYCÉE

Véronique Zoghbi - Adjointe aux Affaires Scolaires

Enquête sur le lycée de Créon

Un questionnaire a été adressé (dans le Mag d'hiver 2019) à toutes les familles carignanaises afin de connaître leur sentiment en ce qui concerne le projet du futur lycée à Créon.

21 familles ont répondu soit 45 enfants concernés de 3 à 19 ans.

Nous vous présentons, ci-dessous, le résumé des commentaires (en italique) qui nous ont été adressés :

Le lycée de Créon ou le lycée François Mauriac à Bordeaux Bastide ?

- *"La construction du lycée de Créon et le collège de Fargues sont de très bonnes nouvelles pour les enfants de Carignan.*
- *Certains parents ne se prononcent pas, d'autres préféreraient qu'on leur laisse la liberté de choisir.*
- *Choisir le lycée de Créon est géographiquement plus en cohérence avec le collège de Fargues.*
- *Des parents se demandent dans quel établissement sera rattaché leur enfant."*

Bacs proposés et options ou spécificités :

- *"Général, technique et les options Classe européennes, anglais, options diverses, scientifiques, management et gestion, ouvrir un EREA (Établissements Régionaux d'Enseignement Adapté) afin d'accueillir les enfants en grande difficulté scolaire, un ULIS et un CAP APR,*
- *ouvrir une filière d'exception de type ABIBAC afin de favoriser la mixité sociale."*

Les transports

- *quels seront les modes de transport proposés, à la fois côté transport scolaire et transport urbain ? Mise en place de plusieurs navettes dans la journée. Respect des horaires.*
- *quels seront les communes qui seront desservies, quels seront les arrêts dans les communes ?*
- *le bus qui circule en provenance de nos communes vers le lycée François Mauriac circule sur une voie réservée. Ainsi le transport des enfants peut être effectué en une vingtaine de minutes.*

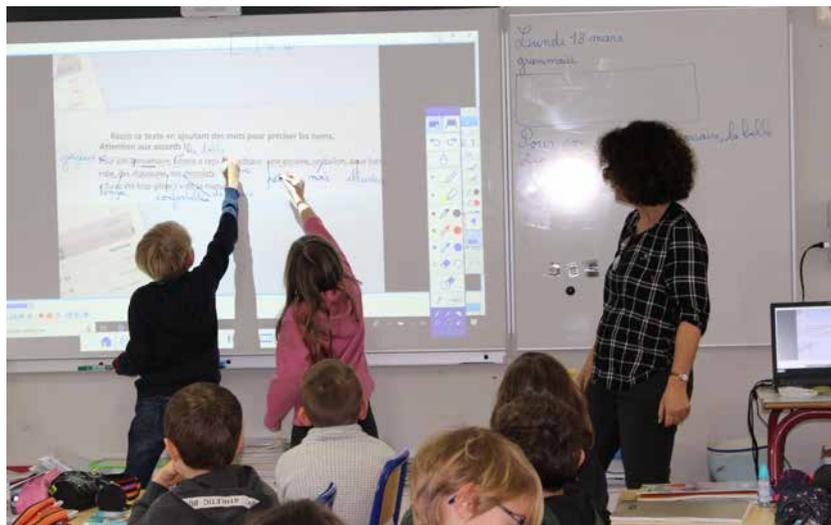
En conclusion, ce sont des questions que chacun se pose en toute logique et sont représentatives du ressenti de la population. Elles sont transmises à l'Académie.



La Verrerie à Créon : lieu d'implantation du futur lycée

La vie de l'école change aussi : première installation d'une classe numérique, tableau tactile et VPI (vidéoprojecteur interactif)

Ça y est ! Le premier tableau numérique est installé depuis les vacances de février dans la classe de Mme Asfor : tableau tactile, vidéo-projecteur et ses haut-parleurs ainsi qu'un visualiseur d'images. Le tout accompagné d'un PC portable. Quel plaisir de découvrir avec les enfants ce nouvel outil qui rend l'apprentissage beaucoup plus sympathique et excitant. Nous allons faire des heureux et des envieux. Le train est en marche. Toutes les classes seront équipées à la rentrée 2019 d'un VPI avec haut-parleurs, et visualiseurs. Suivront ensuite les changements de tableaux en tableaux tactiles dans l'ordre d'urgence. La salle informatique devenue obsolète sera remplacée par une classe mobile. Ce ne sont plus les enfants qui se déplaceront vers la classe informatique mais les ordinateurs portables qui viendront à eux. Tout ceci représente un coût important et les enseignants l'ont tous bien entendu. Le programme d'installation a été organisé avec eux.



Les enfants approvoient leur nouvel outil de travail

La fibre arrive dans notre commune

Parallèlement, côté mairie et CDC, nous travaillons activement sur l'installation de la fibre dans le centre bourg afin que la mairie, l'Odysée, les écoles, l'APS et la future bibliothèque soient éligibles dans les plus brefs délais. Comme vous avez pu le constater, la société Sogetrel, désignée par Gironde Numérique pour effectuer la mise en place de la fibre, est très présente en ce moment sur Carignan. Nous venons de programmer encore trois nouveaux secteurs qui permettront la connection d'un certain nombre de maisons.

Dès lors que les câbles seront passés sous la route et que les opérateurs auront lancé la commercialisation de leurs offres, les clients éligibles pourront souscrire à un abonnement. **Le but est de couvrir 100 % de nos habitations et dans les délais prévus.**





CHEMINS RURAUX ET FLEURISSEMENT

Jean-Pierre Roux, Commission Chemins Ruraux et Fleurissement

Chemins ruraux

Nous poursuivons toujours l'entretien de nos chemins de randonnée. Mais nous constatons qu'au cours des dernières années, l'état de nos chemins se dégrade de plus en plus, en particulier les plus pentus. Les eaux de pluie y sont pour beaucoup : suivant le niveau des orages et précipitations, elles emportent petit à petit un peu de terre à chaque fois, créant de véritables crevasses. Il faut alors creuser des rigoles en travers du chemin endommagé afin de faciliter l'évacuation de l'eau sur l'un des côtés. Cette méthode est utilisée sur certains sentiers en montagne.

Le département lance une refonte du Plan Départemental Des Itinéraires de Promenade et de Randonnée pour aboutir à une gestion partagée des chemins et prendre en compte le tourisme comme enjeu majeur de ce Plan.

Proposer à nos habitants les meilleurs accès aux richesses de la Gironde. Les membres de la commission travaillent actuellement à l'élaboration, de ce plan, avec la CDC pour établir des itinéraires de manière à ce que les randonneurs puissent évoluer d'une commune de la CDC à une autre en évitant le plus possible les parties goudronnées, sans oublier de mettre en valeur les sites touristiques : lavoirs, châteaux, cabanes de vigneron, maisons de maître...

Fleurissement

Nous préparons actuellement les fleurs pour l'hiver, le printemps et l'été.

Comment faisons-nous ?

Nous choisissons ensemble sur catalogue les fleurs, l'été et l'hiver, selon deux méthodes :

- en achetant des graines que nous plantons en semis et que nous repiquons plus tard dans un pot plus grand pour que la plante grandisse avant de la

mettre en terre. Mais malgré toute notre attention, il y a inévitablement de la perte.

- en commandant chez un fleuriste les fleurs dites en mini-mottes par plateaux de 220 environ. Pour les suspensions, nous choisissons des fleurs bien plus grandes. Nous repiquons aussi les fleurs et plantes dans des pots plus grands pour leur permettre de grandir. Ainsi, il n'y a pratiquement pas de perte.

Au cœur de l'hiver, nous avons une période dite creuse. Nous en profitons alors pour nettoyer les pots et les suspensions. Nous avons également assemblé les éléments des nichoirs à mésanges, préalablement découpés par le responsable de l'association « La passion du bois ». Puis, nous les avons traité avec de l'huile de lin. Enfin, les agents du service technique les ont installés dans les arbres de la commune afin que les oiseaux puissent s'y installer et se nourrir à l'abri. Nous avons également fabriqué et installé des nichoirs et dortoirs pour les chauves-souris.

Une petite devinette pour finir :

Saviez-vous que les mésanges parfument leurs nids ? Et dans quel but ?

Certaines espèces de mésanges parfument en effet leurs nids d'herbes aromatiques comme la lavande et la menthe qui protègent les oisillons grâce à leurs vertus insecticides, fongicides et désinfectantes.



Martine Boulanger, Commission Développement Durable



Les papillons citrons

Le réveil des citrons, ces frais papillons jaunes qui hibernent grâce à leur antigel, a accompagné celui des fleurs jaunes du mimosa.

Des nichoirs à mésanges

Des nichoirs à mésanges, certains fabriqués par la commune (passion du bois, commission fleurissement, élus, etc.), d'autres achetés en commun dans le cadre des projets de notre communauté de communes, ont été installés par les services techniques de la mairie. Nous guetons l'installation de ces jolis oiseaux pour qu'ils mangent les chenilles processionnaires, mais aussi les mouches, les pucerons, les araignées ; ils sont ainsi utilisés dans les vergers : attirés par les fruits, ils mangent les vers à l'intérieur. Et les mésanges consomment énormément en période de couvain ! Il existe six espèces de mésanges en France, toutes plus jolies les unes que les autres : mésange charbonnière, noire, bleue, nonnette, huppée, à longue queue.



Des nichoirs dans les arbres de Carignan de Bordeaux

Le Grand Nettoyage de Printemps Rendez-vous le samedi 6 avril à 9h devant la salle du conseil pour un petit déjeuner

Le GNPI (Grand Nettoyage de Printemps Intercommunal) compte sur votre présence sur le terrain comme les années précédentes pour réparer les incivilités de certains. Nous espérons avoir moins de déchets à récolter que l'année dernière. Il serait dommage d'en arriver à la verbalisation, comme le fait la ville de Tarbes : jet d'un déchet sur la voie publique, y compris les mégots, 68 €.

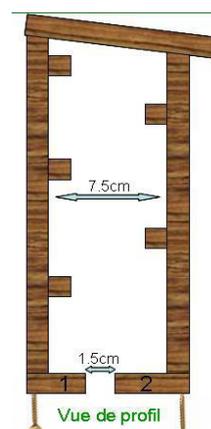


N'oubliez pas vos gilets de sécurité et des gants.

À l'issue du ramassage, tous les participants au GNPI sont invités à déjeuner au Domaine de la Fraysse à Fargues-St-Hilaire à 13h.

Les chauves-souris

La même campagne est menée en association avec la CDC en leur faveur. Ces petits mammifères insectivores de quelques grammes représentent 30% des mammifères terrestres. En France, il en existe 34 espèces ; elles sont victimes



de la disparition de leur habitat naturel, des interstices des habitations, des haies et de la pollution lumineuse. En mars, elles quittent leurs sites d'hibernation et recherchent des refuges jusqu'en avril ; le mois de mai sera celui de la gestation puis elles allaiteront un ou deux jeunes. Avec le concours de l'association Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO), nous organisons la pose de nichoirs appropriés.

Communauté de communes

Les commissions sur le développement durable que nous tenons à la CDC sont des groupes de réflexion tout autant que de mise en œuvre d'actions concrètes. Lors d'une de ces commissions qui avait lieu à Carignan, nous avons reçu Cyril Mouquet et Paul Agius ; ils nous ont présenté l'**association Pacte Finance Climat** initiée par Jean Jouzel et Pierre Larrouturnou. Leur proposition est la création d'une banque du climat et de la biodiversité, filiale à 100% de la banque européenne d'investissement. Ils bénéficient déjà de soutien politique : Paris, Grenoble,

la métropole bordelaise, la région Nouvelle Aquitaine, et le projet a été soumis devant le Sénat le 23 janvier 2019. Le maire, Frank Monteil, a présenté une motion en ce sens au conseil municipal le 27 mars dernier. Celui-ci les invite avec la commission à venir en parler en conseil communautaire ou en bureau des maires.

Sources : france info gironde

www.oiseaux.net/oiseaux/mesange.charbonniere

www.futura-sciences.com/planète/dossiers/développement-durable_biodiversité

www.pacte-climat.net/fr/

LA MARCHÉ POUR LE CLIMAT

Les collégiens acteurs de leur avenir



Greta THUNBERG (photo de gauche), une lycéenne suédoise de 16 ans est très active aujourd'hui afin de nous alerter sur le changement climatique. Voila plusieurs années qu'elle manifeste devant le Riksdag (le parlement de Stockholm) et qu'elle demande un programme d'actions radicales contre

le changement climatique.

Son action a été relayée dans le monde entier où elle a été reçue par les chefs d'État. Devenue l'icône de cette lutte elle a appelé ses contemporains des établissements scolaires du monde entier à manifester le **15 mars dernier**.

Les collégiens scolarisés à Lestonnac ont voulu eux aussi sonner l'alarme climatique et suivre l'appel de la sirène de Stockholm.

Les ados voulaient faire entendre leur slogan dans les communes limitrophes du collège mais seul le maire de Carignan a entendu leur demande et a permis que cette manifestation ait eu lieu.

Bien encadrés par les enseignants, les parents d'élèves et la gendarmerie nationale, les 500 collégiens et encadrants n'ont pas hésité à affronter une averse pour défiler sans encombre dans les rues du centre

Martine Boulanger - Commission du Développement Durable



bourg montrant leur détermination à l'instar de Greta THUNBERG. Ils ont compris que le comportement humain avait une influence sur le climat et qu'il fallait faire davantage.

Le maire, présent dans le défilé et très applaudi par les ados, a recueilli leur motion qu'il a immédiatement versée aux conclusions du grand débat national en envoyant le texte de cette requête au Préfet, représentant de l'État.

Si LA PLANÈTE
était une banque,
on l'aurait déjà
SAUVÉE!

QUAND C'EST
FONDU, C'EST
FOUTU

LES DINOSAURES
EUX AUSSI
PENSAIENT QU'ILS
AVAIENT LE TEMPS

AIDONS LES
POISSONS,
ARRÊTONS LA
POLLUTION!

MOUSTIQUE TIGRE : NUISANCES ET MALADIES

Il se développe dans de petites quantités d'eau : des soucoupes de pots de fleurs, des vases et tout récipient contenant de l'eau.

Pourquoi les moustiques aiment-ils vivre près de nos maisons ?

Parce qu'ils y trouvent :

- de la nourriture pour leurs oeufs, en nous piquant,
- des endroits pour pondre dans les eaux stagnantes,
- des lieux de repos à l'ombre des arbres.

Les produits anti-moustiques (insecticides et répulsifs), ne permettent pas d'éliminer durablement les moustiques. Il est également nécessaire de limiter leurs lieux de ponte et de repos.

Pour éliminer les lieux de repos des moustiques adultes, pensez à :

- débroussailler et tailler les herbes hautes et les haies,
- élaguer les arbres,
- ramasser les fruits tombés et les débris végétaux,
- réduire les sources d'humidité (limiter l'arrosage),
- entretenir votre jardin.

Le moustique "tigre" est désormais présent en métropole ; il est appelé ainsi en raison de sa silhouette noire et de ses rayures blanches, il a la particularité de piquer surtout la journée. Sa piqûre est douloureuse et peut transmettre, dans certains cas, la dengue, le chikungunya et le zika.

En cas de voyage dans une zone tropicale, **consultez un médecin en cas de fièvre brutale ou modérée, de douleurs articulaires ou de courbatures et/ou d'éruptions cutanées.**



Attention aux eaux stagnantes

Pour éliminer les larves de moustiques

Éliminer les endroits où l'eau peut stagner :

- petits détritits,
- pneus usagés : vous pouvez aussi les remplir de terre, si vous ne voulez pas les jeter,
- encombrants,
- déchets verts.

Changer l'eau des plantes et des fleurs une fois par semaine ou, si possible, supprimer les soucoupes des pots de fleurs, remplacer l'eau des vases par du sable humide.

Vérifier le bon écoulement des eaux de pluie et des eaux usées et nettoyer régulièrement :

- gouttières,
- regards,
- caniveaux et drainages.

Couvrir les réservoirs d'eau avec un voile moustiquaire ou un simple tissu :

- bidons d'eau,
- citernes,
- bassins.

Couvrir les piscines hors d'usage et évacuer l'eau des bâches ou traiter l'eau (eau de javel, galet de chlore, etc.).

Source : nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/moustique-tigre-aedes-albopictus-et-lutte-anti-vectorielle



SERVICE SOCIAL

Bruno Lavesque - Adjoint aux Affaires Sociales

Du nouveau au service social

Le service social de Carignan de Bordeaux met à la disposition des administrés de la commune un ordinateur et une imprimante leur permettant d'effectuer des démarches administratives en ligne. Ce service est proposé **tous les matins du lundi au vendredi sur rendez-vous au 05 56 68 15 02**. Une aide pourra être apportée aux personnes ayant des difficultés pour se servir d'un ordinateur.

Une action au service des personnes âgées : le minibus

Tous les mardis matins, le minibus du Centre Communal d'Actions Sociales (CCAS) transporte des personnes âgées afin de les aider à faire leurs courses. Il reste encore quelques places, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès du CCAS pour en bénéficier.



La commission extra-municipale « Soleil de vie »

Afin de proposer à Carignan de Bordeaux, des activités seniors différentes de celles proposées à l'UFCV, Véronique Zoghbi et Bruno LAVESQUE ont assisté à plusieurs réunions organisées par l'UFCV au domaine de la Fraysse à Fargues-Saint-Hilaire. En effet, dans la démarche Monalisa (Mobilisation nationale contre l'isolement social des âgés), l'UFCV poursuit son action dans la lutte contre l'isolement social des seniors et, tout comme la commission

Soleil de Vie, propose des activités et des animations. Toute l'année, différentes activités sont proposées autour de plusieurs thèmes :

- **du sport pour tous :**

mardi de 9h30 à 11h30 : marche

jeudi de 10h30 à 11h30 : gym douce

- **environnement :**

vendredi de 10h à 12h : goûtons la nature

- **ainsi que d'autres événements :**

samedi 13 avril à 10h : balades naturalistes - de l'orchidée au renard,

samedi 20 avril à 20h30 : à la recherche de la grande famille des batraciens

vendredi 26 avril à 21h : balade sur la faune nocturne

dimanche 28 avril : rallye voiture "À la découverte de mon territoire",

samedi 13 juillet à 10h : l'été et ses couleurs.

Intéressés ? Appelez Soleil de Vie au 06 26 45 04 81 ou l'UFCV au 05 56 56 55 40.

Les vacances des Séniors

Le programme Séniors en vacances permet le départ en vacances de personnes âgées en situation de fragilité économique ou sociale en leur proposant des séjours tout compris (hors transport) à un tarif préférentiel et avec une aide financière sous condition. Contact : Tel : 0969 320 616 Service gratuit + Prix d'un appel ou consultez le site internet <https://www.ancv.com/contactez-nous>

Vous trouverez dans ce Mag un Zoom dédié aux ateliers de l'ASEPT qui ont lieu à L'Odyssée. Devant le succès rencontré par cette animation de Soleil de Vie, un 2^e atelier a été ajouté le mardi.

Dates à retenir

Ce trimestre, Soleil de vie vous propose trois animations à L'Odyssée :

- 16 mai à 14h30 :
Code-permis de conduire - révision quizz
- 23 mai à 14h30 :
AVC - tous concernés
- 21 juin à 15h :
Qi Gong

Soleil de vie :
06 26 45 04 81



Voici quelques mois que certains Carignanais se rendent régulièrement aux ateliers mémoire co-organisés dans les salles associatives de l'Odysée par la commission extra-municipale **Soleil de vie** et **l'ASEPT**. Mais savez-vous en quoi ils consistent ? Nous avons échangé avec Simon Barax qui anime ces moments de partage et de bienveillance.

Les différents ateliers

L'atelier mémoire n'est pas la seule animation proposée par l'ASEPT. Elle propose également des ateliers Gym-équilibre, nutrition, bien vivre chez soi, vitalité... Ils ont tous vocation à aider les personnes de plus de cinquante ans à rester bien dans leur peau et dans leur tête. Mais, comme le dit Simon Barax : **"Ce n'est pas qu'une démarche strictement personnelle, mais aussi un rendez-vous convivial. C'est l'occasion de rencontrer de nouvelles personnes, de créer du lien social au sein d'une commune et de se changer les idées tout en améliorant son quotidien grâce à des astuces, conseils et exercices."**

Simon Barax, éducateur sportif, travaille pour l'ASEPT dans le cadre des ateliers mémoires depuis deux ans, ainsi que sur les thématiques de l'équilibre et de la gym douce pour les plus de cinquante ans.

"Ce sont à la fois des exercices qui vont apporter une certaine stimulation, mais aussi une manière de rester connecté à son entourage et partager des moments conviviaux, dans la bonne humeur et souvent le rire ! Certains participants s'étant rencontrés lors de ce genre d'ateliers continuent de se fréquenter en dehors, deviennent amis. C'est un bénéfice global, d'un point de vue personnel, on apprend à mieux se connaître, à pallier certains tracas de la vie quotidienne, se rassurer... et c'est aussi un moyen de briser les barrières, de faire des rencontres et de sortir de son train-train."

Tous les ateliers proposés par l'ASEPT sont pensés et conçus pour un public de quinquagénaires et plus,

souvent à un âge où on se pose des questions sur son état, sa santé, son mental. C'est l'occasion de se rendre compte que tout le monde vit ce genre de remise en question. Cela permet de relativiser, se rassurer et surtout se rendre compte qu'on peut y faire quelque chose avec les bonnes méthodes.

L'atelier mémoire

Sur les objectifs recherchés par les participants, Simon Barax nous répond :

"Les personnes cherchent surtout à se stimuler, à entretenir leur esprit et à trouver des solutions aux oublis que, finalement, tout le monde vit, quel que soit son âge. "Où sont mes clés?" "Qu'est-ce que j'ai fait de mon portable?" "C'était quoi déjà le film que j'ai vu hier?" etc. Ce genre de choses est finalement parfaitement normal, on a tendance à s'inquiéter passé un certain âge en se disant "je vieillis..." alors que d'une, cela arrive à tout le monde, et de deux, il existe des astuces et entraînements qui permettent d'éviter ces oublis. On doit entretenir sa mémoire comme son corps, quelque part, on se "muscle l'esprit" dans ce genre de moments, afin de conserver ce qu'on a ou retrouver ce que l'on croit avoir perdu."

On insiste lors de ces ateliers sur l'importance de lire, de s'intéresser aux actualités, de rester connecté au monde. C'est également un moment où se retrouver et partager sur le thème de la mémoire et du quotidien. Que l'on ait 55 ou 90 ans, les problématiques et les solutions sont souvent les mêmes. Tout se fait dans une optique de bienveillance et de bonne humeur.

En quoi cela consiste

Suivre un atelier mémoire, c'est s'inscrire (gratuitement) à dix séances. On commence par un entretien avec une personne spécialisée dans le domaine de la mémoire pour faire un rapide bilan de ce que l'on veut aborder, les problèmes que l'on croit avoir ou tout simplement parce que l'on est



curieux et que l'on souhaite entretenir son esprit... Ensuite viennent les ateliers à proprement parler.

" Au-delà de l'aspect convivial, c'est surtout un excellent moyen de se rassurer : non, vous ne perdez pas la tête, non ce n'est pas la vieillesse et l'inéluctable. Il suffit généralement de définir le problème et d'apprendre et appliquer les méthodes permettant d'y remédier. L'objectif est de faciliter le quotidien et retrouver une certaine sérénité, de déstresser. Ce n'est pas un atelier thérapeutique ou médical, c'est du préventif, de la bonne humeur, du conseil, c'est trouver les réponses aux questions que vous vous posez.

À moins d'un réel souci de santé, vous ne perdez pas la mémoire, vous manquez de concentration ou de méthode pour accéder aux souvenirs qui sont bel et bien là. C'est enregistré, il faut juste y accéder. "

Les exercices sont très nombreux, ils permettent de stimuler les différents types de mémoires et astuces de mémorisation, faire des paires par association mentale, se représenter visuellement des informations (imagerie mentale), hiérarchiser les souvenirs, recourir à la mnémotechnie...

Pour conclure, laissons la parole à Simon :

" Si des personnes veulent se prendre en main, faire un bilan, voir des gens, parler, faire une parenthèse et s'intéresser à la fois à eux et aux autres, c'est un excellent moyen. Nous espérons, avec madame Seguin, bénévole de Soleil de vie qui se démène pour ces ateliers, qu'il y aura de nombreuses demandes d'inscription afin de pouvoir de nouveau programmer de nouvelles sessions comme cela a été fait. C'est gratuit, c'est convivial et surtout utile. J'ai de nombreux témoignages de la part d'anciens participants, pas seulement pour l'atelier mémoire d'ailleurs, certains se remettent au sport de façon régulière, s'inscrivent à d'autres genres d'ateliers, retrouvent un quotidien plus serein et font de belles rencontres... "

Le site de l'ASEPT : <https://www.asept-gironde.fr/>



Bruno Lavesque, Adjoint Chargé des Affaires Sociales, Associatives et Personnes âgées :

"La commune met à disposition de l'ASEPT une salle associative et les équipements dont ils ont besoin pour que les ateliers se déroulent dans de bonnes conditions. Les ateliers eux-mêmes sont financés grâce au soutien de la région et du département. C'est la commission extra-municipale Soleil de Vie qui se charge du lien entre Carignan et l'ASEPT, grâce, entre autres, aux bénévoles comme Danièle Seguin. Les ateliers sont une telle réussite qu'il a fallu programmer de nouvelles sessions, preuve que les Carignanais sont intéressés par ces moments de partage à la fois ludiques et enrichissants. Les retours des 23 participants sont extrêmement positifs, et nous espérons multiplier à l'avenir ce genre d'initiatives. Soleil de vie réfléchit actuellement à d'autres types d'animations ou d'ateliers à proposer aux Carignanais, avec l'ASEPT ou d'autres structures."

ELC - EXPOSITION PHOTOS



Les 27 et 28 avril de 10h à 18h, l'atelier photo de Carignan de Bordeaux vous présente des univers photographiques variés en compagnie de 20 autres photographes. Le Musée Aquitain de la Photo et l'Atelier de l'Alchimiste (photos au collodion humide) animeront également ce week-end culturel.

Cette exposition se déroulera à L'Odysée. Le vernissage aura lieu **le samedi 27 avril à 12h**. Comme l'an dernier, nous espérons vous voir nombreux.

Nous profitons du Mag pour vous annoncer nos spectacles de fin d'année :

- 1er juin : spectacle de l'atelier théâtre, L'Odysée,
- 2 juin : concert de l'atelier guitare-batterie, L'Odysée
- 23 juin : concert de l'atelier piano, Église Saint-Martin à Carignan

Nous vous informerons plus en détails sur ces événements dans de prochaines publications. Pour plus de renseignements, vous pouvez nous contacter via notre adresse mail elc33360@gmail.com

CHAD - RETOUR SUR LE CONCERT DE MARS

Le dimanche 3 mars en fin d'après-midi, le CHAD (Carignan, Hier, Aujourd'hui et Demain) a reçu un groupe de musiciens pour un concert de qualité.

« L'ensemble Traversées ».

Myriam à la flûte, Maia à la harpe, duo auquel s'est joint Philippe à l'orgue de notre église.

Le public a été transporté à travers des siècles, des cultures différentes et des styles variés avec un moment particulièrement apprécié : le solo de harpe (instrument un peu méconnu).

Merci aux musiciens pour ce bon moment et au public fidèle.



CAC - 20 ANS DE SPORTS VACANCES !

Le Club Athlétique Carignanais fête les 20 ans du Sports Vacances ! Pour célébrer la date anniversaire de la création de la section Sports Vacances (Pâques 2000, hé oui, déjà !), nous vous proposons 2 semaines exceptionnelles !

Du 15 au 19 et du 23 au 26/04/19, au programme : Accro-branches, journée Raid Aventure Inter Vacances Sportives, sortie Hostens, moto-cross, équitation, Laser-Quest etc... Venez nombreux fêter cet anniversaire avec notre équipe d'animation ! Record à battre 56 participants en 2000 ! On compte sur vous ! Renseignements et inscriptions Jean-Bruno Gourgues : 06 17 14 35 92.

ANANDITA - YOGA RELAXATION MÉDITATION

C'était le 9 mars, une belle matinée de partage en conscience avec le souffle, notre propre respiration pour voyager dans notre corps. Cette matinée était accompagnée de la vibration du son du Gong pour une ré-harmonisation énergétique de notre corps.

Vous étiez nombreux à vibrer ! Association Anandita - Kundalini Yoga
06.64.38.61.66
anandita.kundalini@gmail.com



JUMELAGE AVEC CARIGNAN (ARDENNES)

Martine Guillot - Présidente du comité de jumelage



CARIGNAN



Quand CARIGNAN rencontre CARIGNAN

CARIGNAN est un nom qui n'est pas exclusif de notre commune. Bien d'autres cités portent ce nom dans des contrées diverses, décliné sous des langues diverses : CARIGNANO dans le Piémont en Italie (9 300 habitants) ou CARIGNAN au Québec (9 500 habitants).

Mais il existe une autre commune en France qui s'appelle CARIGNAN (3 000 habitants), située dans le département des Ardennes à 50 km de la frontière du Luxembourg et avec qui nous avons depuis plusieurs années des liens d'amitié et d'échange. Appelée YVOIS jusqu'en 1662, les habitants de cette commune ont conservé le nom d'Yvoisiens.

Ainsi **vendredi 12, samedi 13 et dimanche 14 avril** le comité de jumelage et la municipalité accueilleront une délégation de cinq élus Yvoisiens. Depuis quatre ans, des échanges entre les deux communes se sont installés.

A la suite de deux visites en Gironde et deux voyages dans les Ardennes, les deux Maires, Denis Lourdelet et Frank Monteil ont décidé avec leur Conseil Municipal d'officialiser le jumelage entre les deux communes.

La signature du pacte de jumelage se déroulera **dimanche 14 avril à 11h à la mairie**.

L'objectif initial de cette relation est de sceller la volonté partagée de consolider la connaissance et l'amitié entre deux communes dont par ailleurs l'histoire a octroyé un nom semblable. Cela consiste à mutualiser des connaissances, des expériences, du savoir-faire dans tous les domaines de la vie locale et à rapprocher les habitants en vue d'échanges à divers niveaux (scolaire, associatif, culturel, sportif, professionnel, familial, individuel, etc.). Les cyclotouristes carignanais ont effectué plusieurs randonnées en commun avec leurs homologues yvoisiens. Les élus et membres du comité de jumelage se sont rendus dans les Ardennes pour partager l'histoire de cette commune. De Verdun au chemin des Dames, ils ont visité le mémorial de Douaumont, l'ouvrage de la Ferté (sur la ligne Maginot).

Des échanges pourraient être organisés entre les élèves du collège Lestonnac et les collégiens yvoisiens grâce au dynamisme bienveillant d'Estelle Drion, adjointe au maire chargée de la culture et de la communication yvoisienne. Des visites à Blaye, St Emilion et Bordeaux permettront de pérenniser ces liens. Lors de ce week-end, les CARIGNANAIS seront mis à l'honneur !

La force de cette relation méritait de devenir un serment de jumelage, pour concrétiser l'entente mutuelle entre les deux villes de Carignan. La population est librement invitée à cette manifestation.

ACPG - CATM - TOE - VG - SECTION CARIGNAN

74^e Cérémonie de commémoration du 8 mai 1945 - Mercredi 8 mai

10h : Messe en l'église St Martin de CARIGNAN avec le père Despeaux
 10h55 : Cérémonie au monument aux Morts
 11h45 : Un vin d'honneur sera offert par la municipalité à L'Odyssée
 13h00 : Repas amical à L'Odyssée de Carignan

Port de décorations souhaité

Menu :

Garbure Béarnaise
 Sorbet poire
 Gratin de veau, crème de champignons
 Garniture de légumes assortie
 Assiette de fromages, salade verte
 Fraisier et son coulis de fruits rouge
 Vin Rosé, Vin Rouge, Café

Prix : 28 € tout compris

Les chèques seront à : A C P G – C A T M de Carignan
 Inscriptions reçues jusqu'au 30 avril 2019
 M. LE BOURHIS : 05 56 88 07 73 (et à vos responsables de section pour les autres communes)



UNC - ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le 9 janvier 2019, les membres de l'Union Nationale des Combattants de Carignan de Bordeaux ont tenu leur assemblée générale dans une des salles associatives de l'Odyssée.

Après le rapport moral du Président Monsieur Antoine Alcaraz, il a été fait lecture du procès-verbal de l'assemblée générale du 11 janvier 2018 par Monsieur Michel Lehmann, puis lecture du bilan financier par le Président, le trésorier Monsieur Lebris étant absent pour raison de santé. Les deux lectures ont été approuvées à l'unanimité et compte tenu du bilan financier il a été décidé de maintenir la cotisation à 25 €.

LA BOUTIQUE SANS ÉTIQUETTE

Calendrier des Ateliers et boutiques éphémères du Printemps

La Boutique sans étiquette a organisé avec l'Association Les Jardins de tomates **un atelier semis** le dimanche 3 mars. Pour faire suite à cet atelier, un temps réservé aux **plantations** sera proposé **fin avril** (date à définir). Contact Laboutiquesansetiquette@gmail.com.



Le 30 mars dernier de 14h à 17h30 nous avons animé une **Boutique sans étiquette éphémère lors du festival Zéro déchet** organisé à Fargues saint Hilaire au Domaine de la Frayse.

Samedi 4 mai :

- nous serons présents à Cénac pour la fête de la nature de **10h à 12h30**.

- **ouverture exceptionnelle de 14h30 à 17h** dans le cadre de l'évènement **Le Jardin des Possibles** organisé par la bibliothèque de Carignan.

Samedi 25 mai :

- **de 10h à 18h** à Tresses au château de la Séguinie pour **la fête mondiale du jeu** organisé par la Ludothèque Terres de Jeu.

- Boutique éphémère à Villenave d'Ornon dans le cadre

Nous avons procédé à l'élection du bureau :
Président et secrétaire : Monsieur Antoine Alcaraz,
Vice-Président : Monsieur Epiphane Debargas,
Trésorier : Monsieur François Lebris
Trésorier adjoint : Monsieur André Cendrez ;
Porte drapeau : Monsieur Michel Feuillerat -
suppléants : Messieurs Marc Barsac et Laurent Debargas.

Monsieur Frank Monteil, maire de Carignan de Bordeaux, nous a rejoints ainsi que Messieurs Lebourhis, et Sena de l'ACPG/CATM pour partager la galette des rois et le verre de l'amitié.



d'un évènement pour **la lutte contre les déchets**, organisé par Gironde Habitat de **14h30 à 17h**.

Evènements :

- **fermeture** exceptionnelle de la permanence du **dimanche 21 avril de 10h à 12h30**. Repos des bénévoles.
- nous vous invitons à venir le **mardi 7 mai à 18h30** au Foyer Jean Rivière à Carignan pour notre **assemblée générale**.

Depuis plus d'un an, des adultes résidents du foyer sont bénévoles à la Boutique sans étiquette et vous accueillent lors de la permanence hebdomadaire du vendredi de 16h45 à 18h30. C'est pour nous un plaisir de pouvoir partager ce moment dans leurs locaux. Nous aurons également le plaisir de retrouver le Trio Malodj' et les danseurs qui ont permis de produire un spectacle de qualité le 24 novembre dernier à Pompignac. Ce



spectacle est le résultat de 6 ateliers de travail artistiques menés auprès d'adultes résidents du foyer.

Nous vous accueillons **tous les vendredis de 16h45 à 18h30 et tous les**

dimanches de 11h à 12h30 à la maison de la citoyenneté et de la Jeunesse, 5 rue de Verdun à Carignan pour notre zone de gratuité permanente d'objets propres et en parfait état. Venez nous rejoindre !
Action soutenue par la CAF.



ÉCOPAINS

L'écosystème en danger

Le taux d'extinction des insectes sur 40 ans est de 80% et ce phénomène s'accélère. En 10 ans plus de la moitié des papillons, abeilles, scarabées, coccinelles... ont disparu. La disparition des insectes aurait un effet domino dévastateur pour les écosystèmes (oiseaux, grenouilles, poissons...) et l'agriculture (pollinisation). En cause entre autres les pesticides et la perte d'habitat.

Hôtel pour les insectes



Après l'atelier

« mangeoires » pour aider les oiseaux à se nourrir l'hiver (graines pour les granivores mais aussi vers à farine pour les insectivores). Nous avons préparé le printemps

en réalisant un atelier nichoirs (chauve-souris et passereaux) et un atelier « hôtel pour nos insectes si utiles ».

Animations à venir

Nous vous proposons maintenant :

Le samedi 13 avril de 10h - 12h : balade de découverte de la biodiversité de nos trottoirs et espaces verts :

- identifier et comprendre les plantes qui s'installent librement,
- découvrir l'utilité des plantes sauvages,
- échanger sur les notions de propreté et d'impact des produits phyto sur la santé et l'environnement.

Animation par le Ragnar Weissmann, Docteur en microbiologie, spécialiste en écotoxicologie.

Inscription : ecopains@gmail.com ou - 06 32 14 95 04

Dimanche 5 mai 10h - 15h : Bourse aux plantes (jardin du presbytère à Carignan) :

- échanges, dons tout est possible,
- présence de l'association Jardins de Tomates qui œuvre pour la diffusion et la promotion des variétés anciennes avec une collection de plus de 2.500 variétés. Obtention de plants sur place en adhérant à l'association,
- atelier de fabrication de bombes de graines / fleurs. Apprendre à choisir des graines et à fabriquer des boulettes (graines, argile et terre). Les bombes pourront être plantées ou lancées dans des endroits déshérités (les graines germeront et produiront deux mois après des fleurs). Animation Ragnar Weissmann,
- les « nains de jardins » nous donneront des conseils pour respecter la biodiversité. Animation Ragnar Weissman
- 12h30 apéro offert par les « écopains ». Pique-nique sorti du sac possible.

Info : ecopains@gmail.com ou 06 75 98 40 86

Samedi 22 juin 16h – 18h : Atelier formation « premiers secours »

Formation par une infirmière expérimentée. Connaître les bons gestes au bon moment peut s'avérer utile dans de nombreuses situations voire sauver des vies. A titre de rappel ou de découverte, vous êtes tous bienvenus.

Sur inscription ecopains@gmail.com ; le lieu sera confirmé lors de l'inscription.

Et si nous faisons nos travaux d'aiguilles ensemble ?

Depuis le 15 mars : rendez-vous les vendredis de 20h à 23h à la salle de la poterie de Carignan pour partager un moment, des techniques et des idées autour du fil. Réparation, customisation et création de vêtements, d'objets en tissu sont au programme.

Réservez votre place dès maintenant : 06 82 43 57 13 ou 06 07 39 54 29 ou par mail ecopains@gmail.com



DEMAIN CARIGNAN

Des finances en particulière bonne santé

Le début d'année est centré sur l'élaboration et le vote du budget de la commune.

Depuis 2016, notre sérieux budgétaire permet d'observer **une baisse des dépenses courantes**, une **hausse des recettes de fonctionnement** et par conséquent une **augmentation de notre capacité d'épargne**. Pour avoir trouvé plus d'un million d'euros de recettes nouvelles en quatre ans, notre majorité compense les baisses de dotations de l'Etat et n'a **pas augmenté les impôts ces dernières années**.

Ces **résultats positifs** nous autorisent la réalisation, dès 2019, de nos **projets d'investissement** tournés vers la **jeunesse**, les **écoles** et les **infrastructures routières et de sécurité**.

PLU et fake news

Notre commune évolue comme toutes les autres.

Il était nécessaire de réviser notre PLU vieux de 15 ans pour mieux nous prémunir de la pression immobilière de la métropole.

Notre groupe majoritaire n'a **pas cédé à la demande de conversion de près de 30ha de zones naturelles en zones constructibles**.

La majorité municipale a **refusé des opérations immobilières** trop denses (route de Branne et chemin de Vignac par exemple) et non respectueuses de l'environnement et du patrimoine architectural, afin de conserver **l'aspect « village » de Carignan**.

La commissaire enquêtrice a constaté lors de l'enquête publique notre choix délibéré de **protéger notre commune**, de n'augmenter que de 3ha l'enveloppe urbaine, de classer 13ha en zone protégée, contredisant ainsi les tracts mensongers et **volontairement alarmistes** de certains.

Qu'il est facile d'inventer de faux arguments en période pré-électorale ! Qu'il est facile de discréditer quand on ne propose rien.

Qu'il est facile de rejeter systématiquement tout nouveau venu alors qu'on a soi-même été accueilli quelques années auparavant avec bienveillance !

Quand la **rancœur des battus** d'hier se mêle à l'**égoïsme d'aujourd'hui**, on tombe dans la tentation des **fake news** et du **bluff**. Personne n'est dupe des **manipulations** et chacun s'en souviendra.

Quand il nous faut maintenir une **communauté de vie intelligente et solidaire**, certains, dans l'opposition, ne visent que leurs intérêts personnels et leur égo.

N'hésitez pas, venez à la mairie rencontrer les élus de la majorité municipale et poser vos questions. Nous sommes toujours présents sur le terrain et connaissons les dossiers que nous gérons.

L'équipe Demain Carignan
demaincarignan@gmail.com - Tél : 06-38-04-11-18

CARIGNAN NOTRE VILLAGE NOTRE AVENIR

La liste Carignan Notre Village Notre Avenir (CNVNA) n'a pas remis de tribune pour le Mag.

CARIGNAN VILLAGE

Toujours et encore le plan local d'urbanisme. La nouvelle mouture a amélioré la précédente contre laquelle nous avons voté. Nous avons déposé **quinze pages d'observations** lors de l'enquête publique de novembre. Beaucoup ont été reçues par la Commissaire enquêtrice, preuve des nombreuses imperfections encore existantes volontairement ou involontairement.

Exemple : l'assainissement individuel était même autorisé en zone dense UA et UB. **Cette régression écologique a été corrigée, sauf en UC.** Pourtant la course poursuite entre les logements locatifs sociaux et les constructions nouvelles pourrait être freinée **par l'obligation à raccordement à un assainissement collectif pour toute nouvelle construction dans toutes les zones U. A croire que la frénésie de constructions soit la trame de compréhension de l'urbanisme de la majorité « Demain Carignan. »**

Sur des points essentiels, la Commissaire souhaite des « points complémentaires. »

Reste la question des **besoins en eau potable** que le projet de PLU s'il se concrétise ne manquera pas de faire douloureusement sentir, **les capacités d'assainissement collectif ainsi que des équipements d'accueil scolaire** insuffisamment précis, **le « sous calibrage de certaines voiries »** (NDLR : au regard des constructions envisagées) et la question plus globale de la mobilité, **le bois à l'est de l'église lieu-dit Garosse déclassé** (pour faire quoi ?), etc. Pourquoi vouloir être le premier de la classe vis-à-vis de la loi SRU sur les logements sociaux quand on sait

que certains équipements ne vont pas suivre et que trop de densification porte atteinte au cadre de vie ? D'autant que la situation de Carignan n'est pas alarmante quant au respect de la loi sur les 25 % de logements sociaux : **près de 17 % selon la préfecture.**

En ce moment de contestation vis-à-vis des directives venues de l'Etat, nous ne saurions passer sous silence **le « grand débat »** : trois séances ont été organisées par la Communauté de communes. Cette « tribune » ne suffit pas à rendre compte de toutes les interventions et remises d'observations écrites dans les cahiers de doléance. Nous y avons contribué par notre présence et nos écrits.

Oui à la démocratie, celle représentative qu'il convient de mâtiner d'une participation raisonnée.

Oui à la simplification du mille-feuille institutionnel : clarifions commune – communauté de communes.

Oui à des projets concrets afin de réduire notre empreinte carbone.

Quant au budget 2019, éviter de l'équilibrer avec des recettes probables mais non acquises. **Le temps des promesses ne nous fera pas tourner la tête.**

L'Equipe de CARIGNAN VILLAGE

CARIGNAN PASSIONNÉMENT

Pour un débat local

Depuis novembre 2018, le mouvement des « Gilets jaunes », au-delà des avis partagés de nos concitoyens, soulève des questions concrètes qui touchent notre vie quotidienne. Elles sont démocratiques, économiques et socio-écologiques. « Le grand débat national » tente de réunir les conditions pour dépasser cette crise. Enfumage ou réponses réelles ? Nous verrons bien.

Au niveau local, des citoyens, des élus de la communauté de communes, des acteurs économiques et des associations ont saisi cette occasion pour exprimer leurs aspirations.

1) Au niveau de la démocratie et de la citoyenneté, nous constatons un écart important entre les élus et leurs administrés. La démocratie participative à travers notamment un conseil consultatif local sera salutaire pour rapprocher les citoyens de leurs élus. Elle ne va pas à l'encontre de la démocratie représentative ; au contraire, elle ne peut que la renforcer.

Alors, ayons recours à l'intelligence collective des citoyens et mettons-en place un processus plus participatif. Ces outils permettront de créer une dynamique positive et efficace.

2) La transition écologique doit être au cœur de nos politiques publiques. Un plan urgent avec des propositions concrètes et des incitations éducatives doit être mis en place concernant l'économie d'énergie, le gaspillage et l'équilibre alimentaires, la

consommation de l'eau, la mobilité ...

Des actions peuvent être envisagées en milieu scolaire comme à la cantine, au niveau de la gestion des équipements publics ; mais aussi des plans de sensibilisation auprès des habitants.

Le bénéfice est triple : il est bon pour notre environnement, notre santé et notre portemonnaie.

Alors, soyons collectivement inventifs pour que l'articulation entre les enjeux écologiques et la justice sociale soit partagée par tous.

3) La question de la justice fiscale traduit une exaspération de nos concitoyens. Comment pouvons-nous comprendre les cadeaux fiscaux faits, sans aucune contrepartie, aux groupes du CAC 40 qui réalisent de gros bénéfices ? Le CISE représentant 40 milliards d'euros, aurait été mieux compris s'il était destiné aux petites entreprises en difficulté, comme celles de notre territoire, qui investissent dans l'emploi et l'économie locale.

Alors, réinstaurons la confiance par une plus grande transparence sur l'utilisation des deniers publics et réinstallons un sentiment d'égalité.

Abdellah AHABCHANE et Thierry GENETAY

INFOS PRATIQUES

Elections européennes 2019 : mode d'emploi

Les prochaines élections européennes se tiendront dans l'ensemble des 27 États membres entre le 23 et le 26 mai 2019. Tous les cinq ans, elles permettent aux citoyens de choisir leurs représentants au Parlement européen. Fonctionnement des élections, rôle des députés : quels sont les enjeux de ce moment majeur de la démocratie européenne ? Quelles sont les nouveautés pour le scrutin 2019 ?

Qui élit-on ?

Les élections européennes permettent d'élire les députés qui siègeront au Parlement européen. En 2019, 705 eurodéputés seront élus en Europe, un nombre réduit par rapport aux 751 sièges à pourvoir en 2014. En effet, avec l'entrée en vigueur du Brexit en mars 2019, il n'y aura plus de députés britanniques.

L'Union européenne a profité de l'occasion pour rééquilibrer la composition du Parlement européen et allouer des sièges supplémentaires à huit États membres démographiquement "sous-représentés". C'est le cas de la France, qui sera représentée par 79 députés, soit 5 de plus que pour la législature 2014-2019.

Comment fonctionnent les élections ?

Les élections ont lieu tous les cinq ans, à la même période, dans l'ensemble des pays membres de l'UE. Chaque pays se voit attribuer un nombre de sièges en fonction de sa population. Il doit ensuite conduire le scrutin sur son territoire et nécessairement à la proportionnelle.

En 2019, en France, le vote se tiendra **le dimanche 26 mai**. A cet égard, le gouvernement a introduit un changement important : le pays ne sera plus découpé en huit circonscriptions régionales comme entre 2003 et 2014, mais formera une circonscription unique. La France revient ainsi au modèle adopté par la grande majorité des pays européens. Seules la Belgique, l'Irlande, l'Italie et la Pologne sont en effet divisées en plusieurs circonscriptions.

Pour la première fois en France, pour les jeunes atteignant 18 ans en 2019 et n'ayant pas été inscrits d'office sur les listes électorales, ce délai est étendu **jusqu'au 16 mai**.

Sources : <https://www.touteleurope.eu/actualite/elections-europeennes-2019-mode-d-emploi.html>

SEMOCTOM : identifiant unique

Pour accéder à la déchèterie, vous devez vous munir de votre identifiant unique. Pour cela, vous devez créer un compte sur une plateforme sur le site www.semocotom.com. Après vérification des pièces justificatives qui sont demandées, vous obtenez un identifiant unique sous forme de code barre. Ce code barre présenté sur papier ou sur smartphone permet l'ouverture et la fermeture des barrières d'accès à la déchèterie. Ce compte est obligatoire depuis le 1er janvier 2019. De nouvelles conditions d'accès sont prévues. Les particuliers du territoire du SEMOCTOM auront 20 passages ou 3 tonnes de dépôts maximum par an gratuits.

Six conteneurs de 30m³ permettent la récupération :

- des encombrants (vieux matelas, débris divers....),
- des déchets verts,
- des ferrailles (appareils ménagers contenant une majorité de métal ou tout autre objet métallique),
- des cartons, magazines et journaux, bouteilles en plastique et en verre,
- des piles et batteries,
- des huiles de vidange.

Ramassage des ordures

Ménagères :

Tous les lundis

Bac jaune :

- 12 et 26 avril
- 10 et 24 mai
- 7 et 21 juin

Verre :

- 17 avril
- 15 mai
- 12 juin

Feux de broussailles

Pour rappel, beau temps ou pas, les feux de broussailles sont interdits.

Merci d'apporter vos déchets verts à la déchèterie de Tresses.

Nuisances sonores

Les travaux ou utilisation de matériels bruyants (tondeuse, taille-haie, perceuse, etc.) ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrés de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Calendrier municipal

-  **Mardi 2, 9, 16 et 30 avril** : Ateliers ASEPT sur la mémoire Soleil de Vie
14h30 - 16h – L’Odysée
-  **Samedi 6 avril** : Grand Nettoyage de Printemps Intercommunal (GNPI)
9h – rendez-vous salle du Conseil municipal
-  **Mercredi 10 avril** : Lire Elire sélection orange – fabrication de cartes à gratter
de 15h à 16h - bibliothèque
-  **Mercredi 10 avril** : Spectacle de la C^{ie} Ezika en lien avec Lire Elire
17h – bibliothèque
-  **Mercredi 10 avril** : Conseil municipal
20h30 - salle du Conseil municipal
-  **Samedi 13 avril** : balades naturalistes
10h - domaine de La Frayse à Fargues-St-Hilaire
-  **Dimanche 14 avril** : Signature du serment de jumelage avec Carignan (08)
11h - mairie
-  **Lundi 15 avril** : Lire Elire sélection orange – lasagnographe
14h30 – bibliothèque
-  **Mardi 16 avril** : Lire Elire sélection orange – photographies
15h – bibliothèque
-  **Samedi 20 avril** : à la recherche de la grande famille des batraciens
20h30 - domaine de La Frayse à Fargues-St-Hilaire
-  **Mardi 23 avril** : Lire Elire sélection verte – attrape-rêves
15h – 16h30 - bibliothèque
-  **Vendredi 26 avril** : balade sur la faune nocturne
21h - domaine de La Frayse à Fargues-St-Hilaire
-  **Dimanche 28 avril** : rallye voiture "À la découverte de mon territoire"
domaine de La Frayse à Fargues-St-Hilaire
-  **Du 3 au 24 mai** : Mai Musical organisé par la communauté de communes
-  **Samedi 4 mai** : Le Jardin des possibles
de 14h30 à 17h30 – bibliothèque
-  **Mercredi 15 mai** : Conseil municipal
20h30 - salle du conseil
-  **Mardi 7, 14, 21 et 28 mai** : Ateliers ASEPT sur la mémoire Soleil de Vie
14h30 - 16h – L’Odysée
-  **Jeudi 16 mai** : Code-permis de conduire - révision quizz
Soleil de Vie
14h30 - L’Odysée
-  **Samedi 18 et dimanche 19 mai** : Fête locale + vide grenier
L’Odysée et rues adjacentes

-  **Jeudi 23 mai** : AVC - tous concernés - Soleil de Vie (prise de tension, conseils, etc.)
14h30 - L’Odysée
-  **Vendredi 24 mai** : concert du Mai Musical
20h30 - église de Carignan de Bordeaux
-  **Dimanche 26 mai** : Elections européennes
-  **Mardi 4 juin** : 2e sessions des ateliers ASEPT sur la mémoire Soleil de Vie
14h30 - 16h – L’Odysée
-  **Du mardi 4 au mercredi 12 juin** : Lire Elire - vote aux heures d’ouverture de la bibliothèque
-  **Vendredi 14 et samedi 15 juin** : Vente d’ouvrages aux heures d’ouverture de la bibliothèque
-  **Vendredi 21 juin** : Qi Gong proposé par Soleil de Vie
15h - L’Odysée
-  **Samedi 29 juin** : One woman show "Cartable" par Gloria Da Queija
20h30 - L’Odysée

Calendrier associatif

-  **Dimanche 7 avril** : Repas dansant - Le Petit Tourny
12h – L’Odysée
-  **Samedi 13 avril** : balade découverte - les Écopains
de 10h à 12h
-  **Du 15 au 19 et du 23 au 26 avril** : 20 ans de Sports Vacances
de 8h à 18h – Dojo
-  **Dimanche 21 avril** : fermeture - Boutique sans étiquette
-  **Samedi 27 et dimanche 28 avril** : Exposition photos - ELC
de 10h à 18h – L’Odysée
-  **Samedi 4 mai** : ouverture - Boutique sans étiquette
de 14h30 à 17h
-  **Dimanche 5 mai** : Bourse aux plantes - les Ecopains
de 10h à 15h – jardin de la maison citoyenne
-  **Mardi 7 mai** : Assemblée générale - Boutique sans étiquette
18h30 – IMP Jean Rivière
-  **Mercredi 8 mai** : 74^e commémoration du 8 mai 1945
voir programme page 23
-  **Samedi 1er juin** : Théâtre - ELC
L’Odysée
-  **Dimanche 2 juin** : Concert batterie + guitare - ELC
L’Odysée
-  **Vendredi 7 juin** : Bébé-lecteurs - ABC
10h – L’Odysée
-  **Samedi 22 juin** : Formation « 1^{ers} secours » - les Écopains
de 16h à 18h – lieu à confirmer
-  **Dimanche 23 juin** : Concert piano - Église

TREMPLIN ARTISTIQUE 2019

- ▶ MUSICIEN ?
- ▶ CHANTEUR ?
- ▶ DANSEUR ?
- ▶ PHOTOGRAPHE ?
- ▶ AUTRE ?



Tout les vendredis d'Avril

20h30 à 1h

à Fargues-Saint-Hilaire

au Domaine de la Frayse

Si tu veux tenter ta chance, envoie-nous un mail

lafrayseevenements2019@ufcv.fr



CONCERT GRATUIT



Tribute to Frank Sinatra

Roger Biwandu
Hervé Saint-Guirons
Nolwenn Leizour
Rix

Camarsac - 13 avril 2019

salle polyvalente 20h30

www.coteaux-bordelais.fr

Le Jardin des Possibles

SAMEDI 4 MAI

Cultivons le jardin des possibles

Zone de gratuité

Troc plantes
outils de jardin

grainothèque

Causerie

Les insectes
utiles au jardin

ateliers
Adultes - Enfants

troquons, partageons, profitons de la
zone de gratuité !

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

À PARTIR DE 14H30

CARIGNAN DE BORDEAUX



L'Atelier Photo de Carignan présente

Carignan de Bordeaux
Salle de l'Odysée



Présence du Musée
Photographique
du Sud-Ouest

Vernissage Samedi
midi animé par
un vigneron local

Démonstration de
l'Atelier de l'Alchimiste
(photographie à l'ancienne)

Nombreux exposants Entrée gratuite

ELC
Ecole des Loisirs
de Carignan

SOMMAIRE

MUNICIPAL

- Édito1
- Ça s'est passé là2
- Finances : un équilibre travaillé4
- Urbanisme : borner son terrain9
- Culture : une programmation variée10
- Carnaval12
- Scolaire : un nouveau lycée13
- Numérique et fibre14
- Chemins ruraux et fleurissement15
- Développement durable16
- Service social19

ZOOM

- Les ateliers ASEPT20

ASSOCIATIF

- ELC22
- CHAD22
- CAC22
- Anandita Yoga méditation22
- Jumelage23
- ACPG-CATM-TOE-VG23
- UNC24
- La Boutique sans étiquette24
- Écopains25

EXPRESSION POLITIQUE

- Tribunes26

VIE PRATIQUE

- Infos diverses28
- Agenda28

HORAIRES DES SERVICES DE LA MAIRIE

Bibliothèque

mardi : 13h30 - 16h30

mercredi : 13h30 - 18h30

vendredi : 16h30 - 18h30

samedi : 10h - 12h

Service social

du lundi au vendredi : 9h - 12h

Mairie

du lundi au vendredi : 9h - 12h30 et 15h - 17h30

samedi : 10h30 - 12h30

Agence postale

du lundi au vendredi : 9h - 12h30 et 15h - 18h

samedi : 9h - 12h

CONTACTER LES SERVICES MUNICIPAUX

- Adresse principale - Accueil
mairie@carignandebdx.fr
- Directrice Générale des Services
dgs@carignandebdx.fr
- Etat civil
etatcivil@carignandebdx.fr
- Urbanisme
urbanisme@carignandebdx.fr

- Communication
communication@carignandebdx.fr
- Vie Associative et festivités
associations.festivites@carignandebdx.fr
- Bibliothèque municipale
bibliotheque@carignandebdx.fr
- Service Social
actionsociale@carignandebdx.fr
- Accueil Périscolaire
aps@carignandebdx.fr

Calendrier municipal

-  [Mardi 2, 9, 16 et 30 avril](#) : Ateliers ASEPT sur la mémoire Soleil de Vie
14h30 - 16h – L'Odysée
-  [Samedi 6 avril](#) : Grand Nettoyage de Printemps Intercommunal (GNPI)
9h – rendez-vous salle du Conseil municipal
-  [Mercredi 10 avril](#) : Lire Elire sélection orange – fabrication de cartes à gratter
de 15h à 16h - bibliothèque
-  [Mercredi 10 avril](#) : Spectacle de la C^{ie} Ezika en lien avec Lire Elire
17h – bibliothèque
-  [Mercredi 10 avril](#) : Conseil municipal
20h30 - salle du Conseil municipal
-  [Samedi 13 avril](#) : balades naturalistes
10h - domaine de La Frayse à Fargues-St-Hilaire
-  [Dimanche 14 avril](#) : Signature du serment de jumelage avec Carignan (08)
11h - mairie
-  [Lundi 15 avril](#) : Lire Elire sélection orange – lasagnographe
14h30 – bibliothèque
-  [Mardi 16 avril](#) : Lire Elire sélection orange – photographies
15h – bibliothèque
-  [Samedi 20 avril](#) : à la recherche de la grande famille des batraciens
20h30 - domaine de La Frayse à Fargues-St-Hilaire
-  [Mardi 23 avril](#) : Lire Elire sélection verte – attrape-rêves
15h – 16h30 - bibliothèque
-  [Vendredi 26 avril](#) : balade sur la faune nocturne
21h - domaine de La Frayse à Fargues-St-Hilaire
-  [Dimanche 28 avril](#) : rallye voiture "À la découverte de mon territoire"
domaine de La Frayse à Fargues-St-Hilaire
-  [Du 3 au 24 mai](#) : Mai Musical organisé par la communauté de communes
-  [Samedi 4 mai](#) : Le Jardin des possibles
de 14h30 à 17h30 – bibliothèque
-  [Mercredi 15 mai](#) : Conseil municipal
20h30 - salle du conseil
-  [Mardi 7, 14, 21 et 28 mai](#) : Ateliers ASEPT sur la mémoire Soleil de Vie
14h30 - 16h – L'Odysée
-  [Jeudi 16 mai](#) : Code-permis de conduire - révision quizz
Soleil de Vie
14h30 - L'Odysée
-  [Samedi 18 et dimanche 19 mai](#) : Fête locale + vide grenier
L'Odysée et rues adjacentes

-  [Jeudi 23 mai](#) : AVC - tous concernés - Soleil de Vie (prise de tension, conseils, etc.)
14h30 - L'Odysée
-  [Vendredi 24 mai](#) : concert du Mai Musical
20h30 - église de Carignan de Bordeaux
-  [Dimanche 26 mai](#) : Elections européennes
-  [Mardi 4 juin](#) : 2e sessions des ateliers ASEPT sur la mémoire Soleil de Vie
14h30 - 16h – L'Odysée
-  [Du mardi 4 au mercredi 12 juin](#) : Lire Elire - vote aux heures d'ouverture de la bibliothèque
-  [Vendredi 14 et samedi 15 juin](#) : Vente d'ouvrages aux heures d'ouverture de la bibliothèque
-  [Vendredi 21 juin](#) : Qi Gong proposé par Soleil de Vie
15h - L'Odysée
-  [Samedi 29 juin](#) : One woman show "Cartable" par Gloria Da Queija
20h30 - L'Odysée

Calendrier associatif

-  [Dimanche 7 avril](#) : Repas dansant - Le Petit Tourny
12h – L'Odysée
-  [Samedi 13 avril](#) : balade découverte - les Écopains
de 10h à 12h
-  [Du 15 au 19 et du 23 au 26 avril](#) : 20 ans de Sports Vacances
de 8h à 18h – Dojo
-  [Dimanche 21 avril](#) : fermeture - Boutique sans étiquette
-  [Samedi 27 et dimanche 28 avril](#) : Exposition photos - ELC
de 10h à 18h – L'Odysée
-  [Samedi 4 mai](#) : ouverture - Boutique sans étiquette
de 14h30 à 17h
-  [Dimanche 5 mai](#) : Bourse aux plantes - les Ecopains
de 10h à 15h – jardin de la maison citoyenne
-  [Mardi 7 mai](#) : Assemblée générale - Boutique sans étiquette
18h30 – IMP Jean Rivière
-  [Mercredi 8 mai](#) : 74^e commémoration du 8 mai 1945
voir programme page 23
-  [Samedi 1er juin](#) : Théâtre - ELC
L'Odysée
-  [Dimanche 2 juin](#) : Concert batterie + guitare - ELC
L'Odysée
-  [Vendredi 7 juin](#) : Bébé-lecteurs - ABC
10h – L'Odysée
-  [Samedi 22 juin](#) : Formation « 1^{ers} secours » - les Écopains
de 16h à 18h – lieu à confirmer
-  [Dimanche 23 juin](#) : Concert piano - Église